39e année — T. LIV

N° 1251 – 12 mai 1957

LA DOCUMENTATION



CATHOLIQUE

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, RUE BAYARD, PARIS-8e - C.C.P. PARIS 1668

★ PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS ★

" ...A L'HEURE OU L'AFRIQUE TRAVERSE LES ANNÉES LES PLUS GRAVES PEUT-ÊTRE DE SON DESTIN "

Encyclique " Fidei donum " sur les besoins des missions d'Afrique

*

Radiomessage pascal de S. S. Pie XII

Événements et Informations

MARS 1957

VENDREDI 22. — **A l'étranger.** — **L'Osservatore Romano** annonce les nominations suivantes :

transfert au siège de **Sonson** de Mgr Alberto Uribe Urdaneta, évêque titulaire d'Abila de Palestine ;

nomination au siège d'**Espinal** de l'abbé Giacinto Vasquez Ochoa, vicaire général du diocèse de Garzon ;

promotion comme évêque titulaire de Coela et comme prélat de la prélature **nullius** de **Santa Lucia del Mela** de Mgr Francesco Ricceri, curé de la paroisse de Santa Maria della Mercede de Catane.

SAMEDI 23. — En visite officielle de vingt-quatre heures à Bruxelles, MM. Mollet, Pineau et Maurice Faure sont reçus par le roi Baudouin.

— Me Ali Boumendjel, avocat à la Cour d'appel d'Alger, qui était accusé d'être l'un des chefs rebelles de la région d'Alger, et avait été arrêté le 9 février dernier par les parachutistes, se donne la mort en se jetant du sixième étage d'un immeuble d'El-Biar, où il était détenu.

— Mort, à **Rome**, du commandant de la garde suisse pontificale, Henri Pfyfer d'Altishofen. Il était le neuvième membre de sa famille à être devenu colonel de la célèbre garde pontificale.

DIMANCHE 24. — M. Paul Chastel, ancien sénateur, maire de Belley, candidat indépendant, est élu député de l'Ain, au scrutin de ballottage, en remplacement de M. Tony-Revillon, radical-socialiste, décédé, par 49 910 voix contre 38 584, à M. Saint-Cyr (rad.-soc.), et 29 501 à M. Blanchet (com.).

— Mort, à Andilly (Seine-et-Oise), à l'âge de 59 ans, de l'écrivain et journaliste Louis-Jean-Finot, ancien directeur de **la Revue mondiale**.

A l'étranger. — Clôture, à **Bruxelles**, du VIIIe Congrès annuel des jeunes sociaux chrétiens, ouvert le 23.

— Le procureur général de la **Confédération helvétique**, M. René Dubois, se donne la mort. Il était impliqué dans l'affaire d'espionnage qu'il était lui-même chargé d'instruire.

— **L'Osservatore Romano** annonce la mort, le 22 mars, de Mgr Antoine-Emmanuel Pereira Ribeiro, évêque de **Funchal (Portugal)**.

LUNDI 25. — Mort, à Paris, à l'âge de 85 ans, de M. Camille Robert, le compositeur de **La Madelon**, la chanson qui eut tant de succès pendant la guerre 1914-1918, et dont les paroles étaient de Louis Bousquet.

A l'étranger. — A **Rome**, les représentants de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas et de la République fédérale allemande signent les deux traités instituant le marché commun et l'Euratom.

MARDI 26. — Le général Guillaume Chassin, commandant de la défense aérienne du secteur Centre-Europe, est promu général d'armée aérienne. Le général Venot est nommé major général de l'armée de l'air. Le général Marcel-Pierre Faure est promu général de division aérienne.

— Mort de M. Edouard Herriot, à l'hôpital Sainte-Eugénie de Saint-Genis-Laval (Rhône), où il avait été transporté pour la deuxième fois, le 6 mars dernier.

D'origine modeste, bien que son père, un soldat, ait mérité par sa bravoure les galons de colonel, le président Herriot est né le 5 juillet 1872, à Troyes, au hasard d'un changement de garnison. Il devait revenir souvent dans la région ; il passait, en effet, ses vacances chez son oncle, curé du village voisin de Saint-Pouange.

Elève brillant au lycée de La Roche-sur-Yon, il obtient une bourse pour le collège Sainte-Barbe, où il prépare normale supérieure. Professeur à Nantes, puis à Lyon, il se fixe dans cette dernière ville, et s'y marie. Vient l'affaire Dreyfus et l'entrée au parti radical. Herriot sera conseiller municipal de Lyon, puis, en 1905, maire de la ville pour le reste de ses jours, à l'exception des dernières années de l'occupation.

C'est en 1912 qu'il devient parlementaire comme sénateur du Rhône : à 40 ans, il est le plus jeune des hôtes du Luxembourg. Fin 1916, Briand en fera, pour quelques mois, un ministre des Travaux publics et du Ravitaillement. La guerre terminée, Edouard Herriot se démet de son mandat sénatorial pour se faire élire, en 1919, député de la première circonscription de Lyon. Il venait alors d'être porté à la tête du parti radical.

Rapidement, le maire de Lyon va apparaître comme le chef de l'opposition parlementaire dressée contre la politique religieuse du gouvernement (maintien du régime concordataire en Alsace et en Lorraine) et sa politique extérieure (affaire de la Ruhr, attitude de notre pays vis-à-vis de l'Allemagne). Et ce sont les élections de 1924 ; les partis de gauche, ayant constitué des listes communes, sortent vainqueurs de la compétition. Le 14 juin, Edouard Herriot, assuré de l'appui des socialistes et de leur chef Léon Blum, forme le gouvernement qui succède à celui de M. François Marsal, démissionnaire après l'élection de Gaston Doumergue à la présidence de la République, au lieu et place d'Alexandre Millerand. Ce Cabinet ne devait pas durer un an, mais il a laissé un pénible souvenir à tous les catholiques, qui menèrent alors une lutte sévère contre les mesures laïques proposées par le Cartel. C'est dans ce ministère que fut supprimée l'ambassade de France auprès du Saint-Siège, rétablie par la suite.

Un peu plus tard, Edouard Herriot accédait au fauteuil présidentiel de la Chambre des députés. Il devait en descendre avec éclat, le 17 juillet de l'année 1926, pour reprendre sa place dans l'hémicycle et combattre âprement les décrets-lois sollicités par Joseph Caillaux, ministre des Finances du dixième Cabinet Briand. Celui-ci fut renversé, et le principal responsable de cette chute se trouva chargé de constituer le nouveau gouvernement. Il n'alla pas au delà du premier contact avec les Chambres. Deux jours après cet échec, Edouard Herriot, malgré les attaques violentes de la gauche, acceptait le portefeuille de l'Instruction publique dans le ministère d'union nationale de Raymond Poincaré. A ce poste, et en dépit d'une forte opposition de la droite, il mit sur pied la réforme de l'enseignement dont la disposition essentielle fut la gratuité du secondaire, préférée à un large développement du système des bourses, contre lequel l'ancien boursier Herriot conservait peut-être une rancune, mais qui seul eût assuré une véritable démocratisation de l'enseignement.

Les radicaux ayant, au Congrès d'Angers, décidé le retrait de leurs ministres, ceux-ci quittaient Poincaré le 11 novembre 1928 (le Cabinet avait vécu dix-sept mois), et leur leader retrouva sa place dans l'opposition.

Le 4 juin 1932, une nouvelle Chambre ayant été élue, le chef du parti radical reprend la charge du pouvoir, pour six mois seulement, car il abandonnera ses fonctions avec beaucoup de dignité, plutôt que d'accepter la décision, prise unilatéralement par les députés français, d'interrompre le remboursement de nos dettes à l'Amérique.

Après les événements de février 1934, M. Herriot entre, comme ministre d'Etat, dans le Cabinet Gaston Doumergue. Il y restera jusqu'au 22 janvier 1936, la présidence du gouvernement étant passée

(suite col. 637)

La Documentation Catholique

39e année — T. LIV Numéro 1251 — 12 mai 1957

Encyclique « Fidei donum » sur la situation des Missions catholiques, notamment en Afrique

(21 *avril* 1957) (1)

A Nos Vénérables Frères patriarches, archevêques, évêques et autres ordinaires de lieux en paix et communion avec le Siège apostolique

PIE XII, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction apostolique,

Les incomparables richesses que Dieu dépose en nos âmes avec le don de la foi sont le motif d'une inépuisable gratitude. Cette foi, en effet, nous introduit dans les secrets mystères de la vie divine ; en elle reposent toutes nos espérances et elle constitue dès ici-bas le lien de la communauté chrétienne : « *Unus Dominus, una fides, unum baptisma.* » (*Eph.*, IV, 5.) Elle est, par excellence, le don qui fait monter à nos lèvres l'hymne de la reconnaissance : « *Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi ?* » (*Ps.* CXV, 12.) Pour ce don divin, qu'offrir au Seigneur, outre notre propre fidélité, sinon notre zèle à répandre parmi les hommes les lumières de la vérité divine ? L'esprit missionnaire, qu'anime le feu de la charité, est en quelque sorte la première réponse de notre gratitude envers Dieu : pour la foi que nous avons reçue de vous, voici que nous vous offrons, Seigneur, la foi de nos frères !

Aussi bien, considérant la foule innombrable de Nos fils qui, spécialement dans les pays d'ancienne chrétienté, bénéficient des richesses surnaturelles de la foi et, par ailleurs, la foule plus innombrable encore de ceux qui attendent toujours le message du salut, Nous voulons vous exhorter instamment, Vénérables Frères, à soutenir par votre zèle la cause sacrée de l'expansion de l'Eglise dans le monde. Dieu veuille qu'à Notre appel l'esprit missionnaire pénètre plus profondément au cœur de tous les prêtres et, par leur ministère, enflamme tous les fidèles !

Ce n'est certes pas la première fois, vous le savez, que Nos prédécesseurs et Nous-même vous entretenons de ce grave sujet bien propre à nourrir la ferveur apostolique des chrétiens éveillés aux devoirs que leur crée la foi reçue de Dieu (cf. Lettre apost. *Maximum illud* de Benoit XV, *A. A. S.*, XI, 1919, p. 440 et suiv. ; Homélie *Accipietis virtutem* de Pie XI, *A. A. S.*, XIV, 1922, p. 344 et suiv. ; Encycl. *Rerum Ecclesiae* de Pie XI, *A. A. S.*, XVIII, 1926, p. 65 et suiv. ; Encycl. *Evangelii Praecones* de Pie XII, *A. A. S.*, XLIII, 1951, p. 497 et suiv.). Que cette ferveur s'oriente donc vers les régions déchristianisées d'Europe et vers les vastes contrées d'Amérique du Sud, où Nous savons que les nécessités sont grandes ; qu'elle se mette au service de tant d'importantes Missions d'Asie ou d'Océanie, là surtout où se livre un combat difficile ; qu'elle soutienne fraternellement ces milliers de chrétiens spécialement chers à Notre cœur, qui sont l'honneur de l'Eglise parce qu'ils connaissent l'évangélique béatitude de ceux « qui souffrent persécution pour la justice » (*Matth.*, V, 10) ; qu'elle prenne en pitié la détresse spirituelle des innombrables victimes de l'athéisme moderne, des jeunes surtout qui grandissent dans l'ignorance et parfois même la haine de Dieu. Autant de tâches nécessaires, pressantes, qui exigent de tous comme un sursaut d'énergie apostolique faisant se lever « d'immenses phalanges d'apôtres, semblables à celles que connut l'Eglise à son aube ». (*A. A. S.*, XLIV, 1952, p. 370.) (2) Mais, tout en conservant présentes à Notre pensée et à Notre prière ces tâches indispensables, en les recommandant même à votre zèle, il Nous a semblé opportun d'orienter aujourd'hui vos regards vers l'Afrique, à l'heure où celle-ci s'ouvre à la vie du monde moderne et traverse les années les plus graves peut-être de son destin millénaire.

I. La situation de l'Eglise en Afrique

Regards sur ce continent.

L'expansion de l'Eglise en Afrique au cours de ces dernières décades est pour les chrétiens un sujet de joie et de fierté. Selon l'engagement que Nous prenions, au lendemain de Notre élévation au Souverain Pontificat, « de n'épargner aucune fatigue pour que... la croix, dans laquelle résident le salut et la vie, étende son ombre jusqu'aux plages

(1) Traduction de *l'Ufficio Stampa,* revue sur le texte latin publié par *l'Osservatore Romano* du 27 avril 1957. Les notes sont de notre rédaction.

(2) Radiomessage pascal (*D. C.*, n° 1121 du 18. 5. 1952, col. 577).

les plus éloignées du monde » (Allocution du 1er mai 1939, *Discorsi e Radiomessaggi di S. S. Pio XII*, I, p. 87), Nous avons favorisé de tout Notre pouvoir les progrès de l'Evangile sur ce continent. Les circonscriptions ecclésiastiques s'y sont multipliées ; le nombre des catholiques a considérablement augmenté et continue de s'accroître à un rythme rapide. Nous avons eu la joie surtout d'instituer en de nombreux pays la hiérarchie ecclésiastique et d'élever déjà plusieurs prêtres africains à la plénitude du sacerdoce, conformément au « but dernier » du travail missionnaire : « Que l'Eglise soit fermement et définitivement établie chez de nouveaux peuples, et qu'elle reçoive une hiérarchie propre, choisie parmi les habitants du lieu. » (Encycl. *Evangelii Praecones*, *A. A. S.*, XLIII, 1951, p. 507.) (3) Ainsi, dans la grande famille catholique, les jeunes Eglises africaines prennent aujourd'hui leur place légitime, saluées d'un cœur fraternel par les diocèses plus anciens, leurs aînés dans la foi.

Ces résultats si réconfortants, des légions d'apôtres, prêtres, religieux et religieuses, catéchistes, collaborateurs laïques, les ont obtenus au prix d'un labeur dont Dieu seul connaît les sacrifices cachés. A tous et à chacun d'eux vont Notre reconnaissance paternelle et Nos félicitations : là, comme partout, l'Eglise peut être fière de l'œuvre de ses missionnaires. Et pourtant l'ampleur de l'œuvre réalisée ne saurait faire oublier que « le travail qui reste à faire demande un immense effort et d'innombrables ouvriers ». (*Ibid.*, p. 505.) (4) Au moment où l'instauration de la hiérarchie pourrait à tort laisser croire que l'action missionnaire est sur le point de s'achever, plus que jamais la sollicitude de toutes les Eglises (cf. *II Cor.*, XI, 28) du vaste continent africain angoisse Notre âme. Comment, en effet, Notre cœur ne se serrerait-il pas quand, de ce Siège apostolique, Nous considérons les graves problèmes qu'y posent l'extension et l'approfondissement de la vie chrétienne, quand Nous comparons à l'ampleur et à l'urgence des tâches à accomplir le nombre infime des ouvriers apostoliques et leur manque de ressources ? C'est cette souffrance que Nous vous confions, Vénérables Frères, et Nous aimons à penser que la promptitude et la générosité de votre réponse feront luire à nouveau l'espérance au cœur de tant de valeureux apôtres.

Les conditions générales dans lesquelles doit se poursuivre en Afrique le travail de l'Eglise vous sont connues. Elles sont difficiles. La plupart des territoires traversent une phase d'évolution sociale, économique et politique, qui est de grande conséquence pour leur avenir, et il faut bien reconnaître que les nombreuses incidences de la vie internationale sur les situations locales ne permettent pas toujours aux gouvernants les plus sages de ménager les étapes qui seraient nécessaires au vrai bien des populations. L'Eglise qui, au cours des siècles, vit déjà naître et grandir tant de nations, ne peut qu'être particulièrement attentive aujourd'hui à l'accession de nouveaux peuples aux responsabilités de la liberté politique. Plusieurs fois déjà Nous avons invité les nations intéressées à procéder dans cette voie selon un esprit de paix et de compréhension réciproque. « Qu'une liberté politique juste et progressive ne soit pas refusée à ces peuples (qui y aspirent) et qu'on n'y mette pas obstacle », disions-Nous aux uns ; et Nous avertissions les autres de « reconnaître à l'Europe le mérite de leur avancement ; sans son influence, étendue à tous les domaines, ils pourraient être entraînés par un nationalisme aveugle à se jeter dans le chaos ou dans l'esclavage ». (*Radiomessage Noël* 1955, *A. A. S.*, XLVIII, 1956, p. 40.) (5) En renouvelant ici cette double exhortation, Nous formons des vœux pour que se poursuive en Afrique une œuvre de collaboration constructive, dégagée de préjugés et de susceptibilités réciproques, préservée des séductions et des étroitesses du faux nationalisme, et capable d'étendre à ces populations, riches de ressources et d'avenir, les vraies valeurs de la civilisation chrétienne qui ont déjà porté tant de bons fruits en d'autres continents.

Nous savons, malheureusement, que le matérialisme athée a répandu en bien des contrées d'Afrique son virus de division, attisant les passions, dressant les uns contre les autres peuples et races, prenant appui sur des difficultés réelles pour séduire les esprits par de faciles mirages ou semer la révolte dans les cœurs. Dans Notre sollicitude pour un authentique progrès humain et chrétien des populations africaines, Nous tenons à renouveler ici à leur intention les graves et solennels avertissements que Nous avons déjà maintes fois adressés sur ce point aux catholiques du monde entier ; Nous félicitons leurs pasteurs d'avoir déjà, en plusieurs circonstances, dénoncé fermement à leur ouailles le péril que leur font courir ces faux bergers.

Mais tandis que les ennemis du nom de Dieu déploient sur ce continent leurs efforts insidieux ou violents, il faut encore déplorer de graves obstacles qui contrarient en certaines régions les progrès de l'évangélisation. Vous savez notamment l'attrait facile qu'exerce sur l'esprit d'un grand nombre une conception religieuse de la vie qui, tout en se réclamant hautement de la divinité, engage néanmoins ses adeptes dans une voie qui n'est pas celle de Jésus-Christ, unique Sauveur de tous les peuples. Notre cœur de Père demeure ouvert à tous les hommes de bonne volonté, mais, Vicaire de Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie, Nous ne pouvons pas considérer sans vive douleur un tel état de choses. Les causes d'ailleurs en sont multiples ; elles tiennent souvent à l'histoire récente, et l'attitude de nations qui s'honorent pourtant de leur passé chrétien n'y fut pas toujours étrangère. Il y a là, pour l'avenir catholique de l'Afrique, un motif de sérieuses préoccupations. Les fils de l'Eglise comprendront-ils notamment l'obligation d'aider plus efficacement et en temps utile les missionnaires de l'Evangile à annoncer la vérité salvatrice aux quelque 85 millions d'Africains de race noire encore attachés aux croyances païennes ?

(3) *D. C.*, nº 1098 du 1. 7. 1951, col. 777.
(4) *Ibid.*, col. 775.

(5) *D. C.*, nº 1216 du 8. 1. 1956, col. 19.

Ces considérations, au surplus, sont aggravées par une précipitation générale des événements, dont les évêques et les élites catholiques d'Afrique ont une vive conscience. Au moment où se cherchent des structures nouvelles et où certains peuples risquent de s'abandonner aux prestiges les plus fallacieux de la civilisation technique, l'Eglise a le devoir de leur offrir, dans toute la mesure du possible, les substantielles richesses de sa doctrine et de sa vie, animatrices d'un ordre social chrétien. Toute hésitation, tout retard seraient lourds de conséquences. Les Africains, qui parcourent en quelques décades les étapes d'une évolution que l'Occident a mis plusieurs siècles à accomplir, sont plus facilement ébranlés et séduits par l'enseignement scientifique et technique, qui leur est dispensé, comme aussi par les influences matérialisantes qu'ils subissent. Des situations difficilement réparables peuvent de ce fait se créer ici ou là et nuire par la suite à la pénétration du catholicisme dans les âmes et dans les sociétés. Il faut, dès aujourd'hui, donner aux pasteurs des possibilités d'action proportionnées à l'importance et à l'urgence de la conjoncture actuelle.

L'apostolat missionnaire.

Or, à de rares exceptions près, ces possibilités d'action missionnaire sont encore sans proportion avec l'œuvre à accomplir ; et, si cette pénurie n'est, hélas ! pas propre à l'Afrique, elle y est néanmoins très vivement ressentie en raison des circonstances. Il ne Nous paraît pas inutile, Vénérables Frères, de vous donner sur ce point quelques précisions.

Dans les Missions récentes, par exemple, fondées parfois il y a quelque dix années à peine, on ne peut espérer avant longtemps une aide notable du clergé local et les trop rares missionnaires, répartis sur d'immenses territoires, où travaillent d'ailleurs d'autres confessions non catholiques, ne peuvent plus répondre à tous les appels. Ici, 40 prêtres pour près d'un million d'âmes, dont 25 000 seulement sont converties. Là, ce sont 50 prêtres pour une population de 2 millions d'habitants, où déjà 60 000 fidèles suffiraient à absorber le temps des apôtres. A lire de tels chiffres, un cœur chrétien ne peut rester insensible. Vingt prêtres de plus dans telle région permettraient aujourd'hui d'y planter la croix alors que demain cette terre, travaillée par d'autres ouvriers que ceux du Seigneur, sera peut-être devenue imperméable à la vraie foi. Et d'ailleurs, il ne suffit pas d'annoncer l'Evangile : dans la conjoncture sociale et politique que traverse l'Afrique, il faut très tôt former une élite chrétienne au sein d'un peuple encore néophyte, mais dans quelle proportion ne faudrait-il pas alors multiplier le nombre des missionnaires pour leur permettre d'accomplir ce travail d'éducation personnelle des consciences ? Une telle pénurie d'hommes au surplus se double presque toujours d'un manque de ressources qui confine parfois au dénuement. Qui donnera à ces Missions nouvelles, situées en général dans des régions pauvres, mais importantes pour l'avenir de l'évangélisation, l'aide généreuse dont elles ont un si pressant besoin ? Le missionnaire souffre d'être aussi démuni de moyens devant de telles tâches : il ne demande pas qu'on l'admire, mais bien plutôt qu'on l'aide à fonder l'Eglise là où il est encore possible de le faire.

Dans des Missions plus anciennes, où la proportion déjà considérable des catholiques et leur ferveur sont pour Notre cœur un motif de joie, les conditions de l'apostolat, pour être différentes, n'en sont pas moins préoccupantes. Là aussi le manque de prêtres se fait cruellement sentir. Ces diocèses ou vicariats apostoliques doivent, en effet, développer sans retard les œuvres indispensables à l'expansion et au rayonnement du catholicisme ; il faut fonder des collèges et répandre l'enseignement chrétien à ses différents degrés ; il faut créer des organismes d'action sociale qui animent le travail des élites chrétiennes au service de la cité ; il faut multiplier sous toutes ses formes la presse catholique et se préoccuper des techniques modernes de diffusion et de culture, car on sait l'importance, de nos jours, d'une opinion publique formée et éclairée ; il faut surtout donner un essor croissant à l'Action catholique et satisfaire les besoins religieux et culturels d'une génération qui risquerait, faute d'aliments suffisants, d'aller chercher hors de l'Eglise sa nourriture. Or, pour faire face à ces tâches multiples, les pasteurs ont besoin non seulement de ressources accrues, mais aussi et surtout de collaborateurs préparés à ces ministères plus différenciés et, à ce titre, plus difficiles. De tels apôtres ne peuvent s'improviser ; souvent ils font défaut, et pourtant la tâche est urgente si l'on ne veut pas perdre la confiance d'une élite qui monte. Nous disons ici toute Notre gratitude aux Congrégations religieuses, aux prêtres et aux militants laïques qui, comprenant la gravité de l'heure, se sont portés, spontanément parfois, à la rencontre de ces besoins. De telles initiatives ont déjà porté des fruits et, unies au dévouement de tous, elles permettent de grands espoirs ; mais Nous devons à la vérité de dire que le travail en ce domaine reste immense.

Il n'est pas jusqu'au progrès même des Missions qui ne pose à l'Eglise, en certains territoires, une difficulté nouvelle. Car le succès de l'évangélisation appelle un accroissement proportionné du nombre des apôtres, sous peine de compromettre cette avancée magnifique. Or, les Congrégations missionnaires sont sollicitées de toutes parts et leur recrutement insuffisant ne leur permet pas de répondre à tant de demandes simultanées. Sachez, Vénérables Frères, que la proportion du nombre des prêtres par rapport à celui des fidèles diminue en Afrique. Certes, le clergé africain augmente, mais ce n'est pas avant bien des années qu'il pourra, dans ses propres diocèses, tenir pleinement sa place, toujours aidé d'ailleurs par ceux qui furent ses maîtres dans la foi. Dans l'immédiat, ces jeunes chrétientés d'Afrique ne peuvent pas, avec leurs ressources actuelles, suffire à la tâche dans la période décisive qu'elles traversent. Les difficultés d'une semblable situation éveilleront-elles enfin à leur devoir missionnaire tant de Nos fils, qui ne remercient pas assez Dieu du don de la foi reçue dans

leur famille chrétienne et des moyens de salut offerts comme à portée de la main ?

II. Le concours de toute l'Eglise

Ces conditions d'apostolat, que Nous venons de vous décrire à grands traits, Vénérables Frères, font clairement ressortir qu'il ne s'agit plus en Afrique d'un de ces problèmes restreints et localisés qu'on aurait le loisir de résoudre progressivement et indépendamment de la vie générale de la chrétienté. Si autrefois « la vie de l'Eglise, sous son aspect visible, déployait sa vigueur de préférence dans les pays de la vieille Europe, d'où elle se répandait... vers ce qu'on pouvait appeler la périphérie du monde, aujourd'hui, elle se présente au contraire comme un échange de vie et d'énergie entre tous les membres du Corps mystique du Christ sur la terre ». (*Radiomessage Noël* 1945, *A. A. S.*, XXXVIII, 1946, p. 20.) (6) Les retentissements de la situation catholique en Afrique débordent largement les frontières de ce continent ; et c'est de toute l'Eglise que, sous l'impulsion de ce Siège apostolique, doit venir la réponse fraternelle à tant de besoins.

Ce n'est donc pas en vain qu'à une heure importante de l'expansion de l'Eglise, Nous Nous tournons vers vous, Vénérables Frères. « Que si, dans notre organisme mortel, lorsqu'un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui (cf. *I Cor.*, xii, 26), les membres sains prêtant leur secours aux malades, de même dans l'Eglise chaque membre ne vit pas uniquement pour lui, mais il assiste aussi les autres et tous s'aident réciproquement pour leur mutuelle consolation aussi bien que pour un meilleur développement de tout le corps. » (Encycl. *Mystici Corporis*, *A. A. S.*, XXXV, 1943, p. 200.) Or, les évêques ne sont-ils pas, en vérité, « les membres les plus éminents de l'Eglise universelle, ceux qui sont reliés à la tête divine de tout le Corps par un lien tout particulier et sont de ce fait justement appelés « les premiers membres du Seigneur » ? (Grég., *ibid.*, p. 211.) N'est-ce pas d'eux plus que de tout autre qu'il faut dire que le Christ, Tête du Corps mystique, « requiert le secours de ses membres : tout d'abord parce que le Souverain Pontife tient la place de Jésus-Christ et qu'il doit, pour ne pas être écrasé par sa charge pastorale, appeler un bon nombre à prendre une part de ses soucis » ? (*Ibid.*, p. 213.)

Unis par un lien plus étroit tant au Christ qu'à son Vicaire, vous aimerez, Vénérables Frères, prendre votre part, dans un esprit de vive charité, de cette sollicitude de toutes les Eglises qui pèse sur Nos épaules (cf. *II Cor.*, xi, 28). Vous aimerez, vous que presse la charité du Christ (cf. *II Cor.*, v, 4), ressentir profondément avec Nous l'impérieux devoir de propager l'Evangile et de fonder l'Eglise dans le monde entier ; vous aimerez répandre parmi votre clergé et votre peuple un esprit de prière et d'entraide élargi aux dimensions du Cœur du Christ. « Si tu veux aimer le Christ, disait saint Augustin, étends la charité par toute la terre, car les membres du Christ sont sur la terre entière. » (*In Epist. Joannis ad Parthos*, Tr. X, n. 8. Migne, *P. L.*, XXXV, 2060.)

Sans doute est-ce au seul apôtre Pierre et à ses successeurs, les Pontifes romains, que Jésus confia la totalité de son troupeau : « *Pasce agnos meos, pasce oves meas* » (*Jean*, xxi, 16-18) ; mais, si chaque évêque n'est pasteur propre que de la portion du troupeau confié à ses soins, sa qualité de légitime successeur des apôtres par institution divine le rend solidairement responsable de la mission apostolique de l'Eglise, selon la parole du Christ à ses apôtres : « *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos.* » (*Jean*, xx, 21.) Cette mission, qui doit embrasser toutes les nations et tous les temps (cf. *Matth.*, xxviii, 19-20), n'a pas cessé à la mort des apôtres ; elle dure en la personne de tous les évêques en communion avec le Vicaire de Jésus-Christ. En eux, qui sont par excellence les envoyés, les missionnaires du Seigneur, réside dans sa plénitude « la dignité de l'apostolat, qui est la première dans l'Eglise », comme l'atteste saint Thomas d'Aquin (*Expos. in Epist. ad Rom.*, c. i, lect. 1). Et c'est de leur cœur que ce feu apostolique, apporté par Jésus sur la terre, doit se communiquer au cœur de tous Nos fils et y susciter une ardeur nouvelle pour l'action missionnaire de l'Eglise dans le monde.

Cette ouverture aux besoins universels de l'Eglise n'est-elle pas, au surplus, la plus propre à manifester de façon vivante et vraie la catholicité de l'Eglise ? « L'esprit missionnaire et l'esprit catholique, disions-Nous naguère, sont une seule et même chose. La catholicité est une note essentielle de la vraie Eglise : au point qu'un chrétien n'est pas vraiment attaché et dévoué à l'Eglise s'il n'est pas également attaché et dévoué à son universalité, désirant qu'elle s'implante et qu'elle fleurisse en tous lieux de la terre. » (*Radiomessage* du 24 nov. 1946. *Disc. e Radiomessaggi*, VIII, p. 328.) Rien donc n'est plus étranger à l'Eglise de Jésus-Christ que la division ; rien n'est plus nocif à sa vie que l'isolement, le repli sur soi et toutes les formes d'égoïsme collectif qui font se refermer sur elle-même une communauté chrétienne particulière, quelle qu'elle soit. « Mère de toutes les nations et de tous les peuples, non moins que de tous les individus », l'Eglise, *Sancta Mater Ecclesia*, « n'est et ne peut être étrangère en aucun lieu ; elle vit, ou du moins par sa nature elle doit vivre dans tous les peuples ». (*Radiomessage Noël* 1945, *A. A. S.*, XXXVIII, 1946, n. 18.) (7) Inversement, pourrions-Nous dire, rien de ce qui touche à l'Eglise, Notre Mère, n'est et ne peut être étranger à un chrétien : de même que sa foi est la foi de toute l'Eglise, que sa vie surnaturelle est la vie de toute l'Eglise, ainsi les joies et les angoisses de l'Eglise seront ses joies et ses angoisses, les perspectives universelles de l'Eglise seront les perspectives normales de sa vie chrétienne ; spontanément alors, les appels des Pontifes romains pour les grandes tâches apostoliques à travers le monde retentiront en son cœur, pleinement catholique, comme les appels les plus chers, les plus graves et les plus pressants.

(6) *D. C.*, n° 956 du 20. 1. 1946, col. 37.

(7) *D. C.*, *loc. cit.*, col. 35.

III. Le triple devoir missionnaire

Missionnaire depuis ses origines, la Sainte Eglise n'a cessé, pour accomplir l'œuvre à laquelle elle ne saurait faillir, de lancer à ses fils un triple appel : à la prière, à la générosité, et, pour certains, au don d'eux-mêmes. Aujourd'hui encore les Missions, notamment celles d'Afrique, attendent du monde catholique cette triple assistance.

La prière pour les Missions.

Aussi, Vénérables Frères, désirons-Nous en premier lieu qu'à cette intention l'on prie davantage et avec une ferveur plus éclairée. Il est de votre devoir d'entretenir, parmi vos prêtres et vos fidèles, une supplication incessante et instante pour une cause si sainte, de nourrir cette prière par un enseignement approprié et des informations régulières sur la vie de l'Eglise, de la stimuler enfin en certaines périodes de l'année liturgique, plus propres à évoquer le devoir missionnaire des chrétiens : Nous pensons notamment au temps de l'Avent, qui est celui de l'attente de l'humanité et des préparations providentielles du salut, à la fête de l'Epiphanie, qui manifeste ce salut au monde, et à celle de la Pentecôte, qui célèbre la fondation de l'Eglise au souffle de l'Esprit-Saint.

Mais la forme la plus excellente de prière n'est-elle pas celle que le Christ, Souverain Prêtre, adresse lui-même chaque jour au Père sur les autels où il renouvelle son sacrifice rédempteur ? Multiplions, en ces années peut-être décisives pour l'avenir du catholicisme en de nombreux pays, les messes célébrées aux intentions des Missions : ces intentions sont celles mêmes du Seigneur, qui aime son Eglise et la voudrait répandue et florissante en tous lieux de la terre. Sans contester en rien la légitimité des demandes particulières des fidèles, il convient de rappeler à ceux-ci les intentions primordiales qui sont indissolublement liées à l'acte même du sacrifice eucharistique et sont d'ailleurs inscrites au Canon de la messe latine : « *In primis... pro Ecclesia tua sancta catholica, quam pacificare, custodire, adunare et regere digneris toto orbe terrarum.* » Ces perspectives supérieures seront d'ailleurs mieux comprises si l'on garde présent à l'esprit, selon l'enseignement de Notre Encyclique *Mediator Dei,* que toute messe célébrée est essentiellement un acte d'Eglise, car « le ministre de l'autel y représente le Christ en tant que Chef offrant au nom de tous ses membres » (*A. A. S.,* XXXIX, 1947, p. 556) (8) ; c'est donc l'Eglise tout entière qui, par le Christ, présente au Père l'offrande sainte « *pro totius mundi salute* ». Comment dès lors la prière des fidèles ne s'y élèverait-elle pas, en union avec le Pape, les évêques et toute l'Eglise, pour implorer de Dieu une nouvelle effusion de l'Esprit-Saint, grâce à laquelle, « le monde entier, débordant de joie, chante par toute la terre sa jubilation » (*Préface de la Pentecôte*).

Priez donc, Vénérables Frères et chers fils ; priez davantage. Souvenez-vous des immenses besoins spirituels de tant de peuples encore si éloignés de la vraie foi ou si démunis de secours pour y persévérer. Tournez-vous vers le Père céleste et, avec Jésus, répétez la prière qui fut celle des premiers apôtres et demeure celle des ouvriers apostoliques de tous les temps : « *Sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua sicut in caelo et in terra !* » C'est pour l'honneur de Dieu et l'éclat de sa gloire que Nous voulons que son règne de justice, d'amour et de paix soit enfin instauré en tous lieux. Ce zèle de la gloire de Dieu, dans un cœur brûlant d'amour pour ses frères, n'est-il pas par excellence le zèle missionnaire ? L'apôtre est d'abord le héraut de Dieu.

La charité pour les Missions.

Mais quelle serait la sincérité d'une prière pour l'Eglise missionnaire, si elle ne s'accompagnait, à la mesure des possibilités de chacun, d'un geste de générosité ? Certes, Nous savons plus que quiconque l'inépuisable charité de Nos fils, Nous qui en recevons sans cesse d'émouvants et multiples témoignages. Nous savons que c'est grâce à leur générosité que furent réalisés les étonnants progrès de l'évangélisation depuis le début de ce siècle. Nous remercions ici tous Nos chers fils et chères filles qui se dévouent au service des Missions dans des œuvres multiples, inspirées par une charité industrieuse. Et Nous voulons rendre un spécial hommage à ceux qui, dans les œuvres pontificales missionnaires, se consacrent à la tâche, parfois ingrate, mais combien noble, de tendre la main au nom de l'Eglise, en faveur des jeunes chrétientés qui sont sa fierté et son espoir. De grand cœur, Nous les félicitons, comme aussi Nous disons Notre gratitude à tous les membres de la Sacrée Congrégation de la Propagande qui, sous la conduite de Notre cher fils, le cardinal-préfet, assument l'importante fonction de servir les progrès de l'Eglise dans de vastes continents.

Néanmoins, Notre charge apostolique Nous fait un devoir, Vénérables Frères, de vous dire que ces dons, recueillis avec tant de reconnaissance, sont, hélas ! loin de suffire aux besoins croissants de l'apostolat missionnaire. Constamment, Nous recevons les appels angoissés de pasteurs qui voient le bien à faire, le mal à conjurer d'urgence, l'édifice indispensable à construire, l'œuvre à fonder ; grande est Notre souffrance de ne pouvoir donner à ces requêtes si légitimes qu'une réponse partielle et insuffisante. Ainsi en est-il, par exemple, de l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre : les subsides qu'elle distribue aux Séminaires des pays de Missions sont considérables, mais les vocations y sont, grâce à Dieu, chaque année plus nombreuses et exigeraient des fonds plus importants encore. Faudra-t-il donc restreindre ces vocations providentielles à la mesure des sommes disponibles? Faudra-t-il, faute d'argent, fermer les portes du Séminaire à des jeunes pleins de générosité et d'espoir, comme on y fut, dit-on, parfois contraints ? Non, Nous ne voulons pas croire que le monde chrétien, mis en face de ses responsabilités, ne fera pas l'effort exceptionnel qui s'impose pour satisfaire à de telles nécessités.

(8) *D. C.,* n° 1010 du 15. 2. 1948, col. 221.

Nous n'ignorons pas la dureté des temps actuels et les difficultés des diocèses anciens d'Europe ou d'Amérique. Mais, si l'on citait des chiffres, il apparaîtrait vite que la pauvreté des uns est une relative aisance auprès du dénuement des autres ! Vaine comparaison, d'ailleurs, car il s'agit moins ici d'établir les budgets que d'exhorter tous les fidèles, ainsi que Nous le faisions déjà en une solennelle circonstance, « à s'enrôler sous le signe du renoncement chrétien et du don de soi qui va au delà de ce qui est prescrit et fait mener le bon combat généreusement, à chacun selon ses forces, selon l'appel de la grâce et sa propre condition... Ce qu'on retranchera à la vanité, ajoutions-Nous, on le donnera à la charité, on le donnera miséricordieusement à l'Eglise et aux pauvres » (Disc. du 2 nov. 1950, *A. A. S.*, XLII, 1950, p. 787) (9). Avec l'argent qu'un chrétien dépense parfois pour des loisirs fugitifs, que ne ferait pas tel missionnaire, paralysé dans son apostolat faute de ressources ! Que chaque fidèle, chaque famille, chaque communauté chrétienne s'interrogent sur ce point. Vous souvenant de « la générosité de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui, de riche, s'est fait pauvre pour vous, afin de vous enrichir par sa pauvreté » (*II Cor.*, VIII, 9), donnez de votre superflu, parfois même de votre nécessaire. De votre libéralité dépend l'essor de l'apostolat missionnaire. La face du monde pourrait être renouvelée par une victoire de la charité.

Les vocations missionnaires.

L'Eglise, en Afrique comme dans les autres territoires de Missions, manque d'apôtres. Et c'est pourquoi Nous Nous tournons à nouveau vers vous, Vénérables Frères, pour vous demander de favoriser de toutes manières le recrutement des vocations missionnaires : prêtres, religieux, religieuses.

Il vous appartient, en premier lieu, de développer parmi vos fidèles, ainsi que Nous le disions plus haut, un état d'esprit, une ouverture d'âme qui les rendent plus sensibles aux préoccupations universelles de l'Eglise et plus aptes à entendre l'antique appel du Seigneur, renouvelé d'âge en âge : « Quitte ton pays, ta famille et la maison de ton père, et va dans le pays que je te montrerai ! » (*Gen.*, XII, 1.) Une génération formée à ces perspectives vraiment catholiques, tant dans la famille qu'à l'école, à la paroisse, dans l'Action catholique et les œuvres de piété, une telle génération donnera à l'Eglise les apôtres dont elle a besoin pour annoncer l'Evangile à tous les peuples. Ce souffle missionnaire, au surplus, en animant l'ensemble de vos diocèses, sera pour eux un gage de renouveau spirituel. Une communauté chrétienne qui donne ses fils et ses filles à l'Eglise ne saurait mourir. Et, s'il est vrai que la vie surnaturelle est une vie de charité et qu'elle s'accroît par le don d'elle-même, on peut affirmer que la vitalité catholique d'une nation se mesure aux sacrifices qu'elle consent pour la cause missionnaire.

Il ne suffit pourtant pas de créer une atmosphère favorable à cette cause ; il faut faire plus. Il existe, grâce à Dieu, de nombreux diocèses assez largement pourvus en prêtres pour consentir, sans risques pour eux-mêmes, le sacrifice de quelques vocations. C'est à eux surtout que Nous Nous adressons avec une paternelle insistance : donnez selon vos moyens... (Cf. *Luc*, XI, 41.) Mais Nous songeons également à ceux de Nos frères dans l'épiscopat, qu'angoisse une cruelle raréfaction des vocations sacerdotales et religieuses, et qui ne peuvent déjà suffire aux nécessités spirituelles de leurs propres ouailles. Nous faisons Nôtres leurs souffrances de pasteurs, et, volontiers, Nous leur dirions, comme saint Paul aux Corinthiens : « Il ne s'agit pas, pour soulager autrui, de vous réduire à la gêne ; ce qu'il faut, c'est l'égalité. » (*II Cor.*, VIII, 13.) Que ces diocèses éprouvés ne se ferment cependant pas à l'appel des Missions lointaines. L'obole de la veuve fut citée en exemple par le Seigneur, et la générosité d'un diocèse pauvre envers de plus pauvres que lui ne saurait l'appauvrir. Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité.

Pour résoudre efficacement les problèmes complexes du recrutement missionnaire, les efforts isolés ne peuvent toutefois suffire. Ne manquez donc point, Vénérables Frères, de les évoquer lors de vos Assemblées et dans le cadre des organisations nationales, là où elles existent : il sera plus facile, à ce niveau, de mettre en œuvre les moyens d'action les mieux adaptés à l'éveil des vocations missionnaires, et, ensemble, vous porterez plus aisément les responsabilités qui vous lient solidairement au service des intérêts généraux de l'Eglise. Favorisez largement dans vos diocèses l'Union missionnaire du clergé, si souvent recommandée par Nos Prédécesseurs et par Nous-même. Nous venons de l'élever à la dignité d'œuvre pontificale, en sorte que nul ne puisse douter de l'estime que Nous lui accordons et du prix que Nous attachons à son développement. Enfin, qu'une étroite coordination des efforts, facteur indispensable de succès, s'établisse partout entre les pasteurs d'âmes et ceux qui servent plus immédiatement les Missions ; Nous pensons ici notamment aux présidents nationaux des Œuvres pontificales missionnaires, dont vous faciliterez le travail en soutenant de votre autorité et de votre zèle les directions diocésaines de ces mêmes Œuvres ; Nous pensons aussi aux supérieurs des si méritantes Congrégations auxquelles le Saint-Siège ne cesse de faire appel pour répondre aux besoins les plus urgents des Missions et qui ne peuvent accroître leur recrutement qu'avec la bienveillante compréhension des Ordinaires locaux. Etudiez d'un commun accord la meilleure façon de concilier les intérêts valables des uns et des autres ; si ces intérêts semblent parfois diverger momentanément, n'est-ce pas qu'on cesse de les considérer avec assez de foi dans les perspectives surnaturelles de l'unité et de la catholicité de l'Eglise ?

Dans le même esprit de collaboration fraternelle et désintéressée, vous aurez à cœur, Vénérables Frères, de veiller à l'assistance spirituelle des jeunes Africains et Asiatiques, que la poursuite de leurs études amènerait

(9) *D. C.*, n° 1082 du 19. 11. 1950, col. 1499.

à séjourner temporairement dans vos diocèses. Privés des cadres sociaux naturels de leurs pays d'origine, ils restent souvent, et pour divers motifs, sans contacts suffisants avec les milieux catholiques des nations qui les accueillent. Leur vie chrétienne, de ce fait, peut se trouver en péril, car les vraies valeurs de la civilisation nouvelle qu'ils découvrent leur demeurent encore cachées, alors que, déjà, des influences matérialisantes s'exercent fortement sur eux et que des associations athées s'efforcent de gagner leur confiance. L'importance de cet état de choses pour le présent et pour l'avenir ne saurait vous échapper. Aussi, répondant aux préoccupations des évêques de Missions, n'hésiterez-vous pas à consacrer à cet apostolat quelques prêtres expérimentés et dévoués de vos diocèses.

Une autre forme d'entraide, plus onéreuse sans doute, est même pratiquée par certains évêques, qui autorisent tel ou tel de leurs prêtres, fût-ce au prix de quelques sacrifices, à partir se mettre, pour une durée limitée, à la disposition des Ordinaires d'Afrique. Ce faisant, ils rendent à ceux-ci un service irremplaçable tant pour assurer l'implantation, sage et discrète, des formes nouvelles et plus spécialisées du ministère sacerdotal, que pour suppléer le clergé de ces diocèses dans les tâches d'enseignement, ecclésiastique et profane, auxquelles il ne peut plus suffire. Nous encourageons volontiers ces initiatives généreuses et opportunes ; préparées et réalisées avec prudence, elles peuvent apporter une solution précieuse dans une période difficile, mais pleine d'espérance, du catholicisme africain.

L'aide aux diocèses missionnaires revêt enfin, de nos jours, une forme qui réjouit Notre cœur et que Nous voulons signaler en terminant. C'est le rôle efficace que des militants laïques, agissant le plus souvent dans le cadre de mouvements catholiques nationaux ou internationaux, acceptent de jouer au service des jeunes chrétientés. Leur coopération exige dévouement, modestie et prudence, mais de quel prix n'est pas l'aide ainsi apportée à ces diocèses affrontés à des tâches apostoliques nouvelles et urgentes ! En pleine soumission à l'évêque du lieu, responsable de l'apostolat, en parfaite collaboration aussi avec les catholiques africains, qui comprennent le bienfait de ce soutien fraternel, ces militants laïques offrent à des diocèses récents le bénéfice d'une longue expérience de l'Action catholique et de l'action sociale, ainsi que de tous les autres modes d'un apostolat spécialisé. Ils favorisent aussi — et ce n'est pas le moins utile — le rattachement rapide des organisations locales à l'ample réseau des institutions catholiques internationales. De tout cœur, Nous les félicitons de leur zèle au service de l'Eglise.

Conclusion

En vous adressant ce grave et pressant appel en faveur des Missions d'Afrique, Notre pensée, vous l'avez compris, Vénérables Frères, ne s'est pas détachée de tous ceux de Nos fils qui se consacrent à la progression de l'Eglise en d'autres continents. Tous Nous sont également chers, ceux surtout qui souffrent davantage dans les Missions d'Extrême-Orient. Et si la conjoncture propre à l'Afrique fut l'occasion de cette Lettre encyclique, Nous ne voulons pas achever celle-ci sans étendre une dernière fois Notre regard à l'ensemble des Missions catholiques.

A vous, Vénérables Frères, pasteurs responsables de ces terres nouvellement évangélisées, qui plantez l'Eglise ou la consolidez au prix de tant de labeurs, Nous voudrions que Notre Lettre vous apporte non seulement le témoignage de Notre paternelle sollicitude, mais l'assurance aussi que toute la communauté chrétienne, alertée à nouveau sur l'ampleur et les difficultés de votre tâche, est plus que jamais à vos côtés pour vous soutenir par ses prières, ses sacrifices et l'envoi des meilleurs de ses enfants. Qu'importe la distance matérielle qui vous sépare du centre de la chrétienté ! Dans l'Eglise, les plus valeureux et les plus exposés de ses fils ne sont-ils pas les plus proches de son cœur ? A vous aussi, missionnaires, prêtres du clergé local, religieux et religieuses, séminaristes, catéchistes, militants laïques, à vous tous, apôtres de Jésus-Christ, en quelque poste lointain et ignoré que vous soyez, Nous redisons Notre gratitude et Notre espérance ; persévérez avec confiance dans l'œuvre entreprise, fiers de servir l'Eglise, attentifs à sa voix, pénétrés toujours davantage de son esprit, unis par les liens d'une charité fraternelle. Quelle source de réconfort pour vous, chers fils, et quelle assurance de victoire, dans la pensée que l'obscur et pacifique combat que vous menez au service de l'Eglise n'est pas seulement le vôtre, ni même celui de votre génération ou de votre peuple : il est, en vérité, le combat permanent de l'Eglise entière, auquel tous ses fils auront à cœur de participer plus activement, redevables qu'ils sont à Dieu et à leurs frères du don de la foi reçu au Baptême.

« Prêcher l'Evangile n'est pas pour moi un titre de gloire, disait l'Apôtre des nations ; c'est une nécessité qui m'incombe. Ah ! malheur à moi si je ne prêchais pas l'Evangile ! » (*I Cor.*, IX, 16.) Ces véhémentes paroles, comment ne Nous les appliquerions-Nous pas à Nous-même, Vicaire de Jésus-Christ, qui, par Notre charge apostolique, sommes établi « en qualité de héraut et d'apôtre..., avec la mission d'enseigner aux nations païennes la foi et la vérité » ? (*I Tim.*, II, 7.) Invoquant donc sur les Missions catholiques le double patronage de saint François Xavier et de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, la protection de tous les saints martyrs et surtout la puissante et maternelle intercession de Marie, Reine des apôtres, Nous adressons de nouveau à l'Eglise l'impérieuse et victorieuse invitation de son divin Fondateur : « *Duc in altum.* » (*Luc*, V, 4.)

Dans la confiance que tous les catholiques répondront à Notre appel avec une si ardente générosité que, par la grâce de Dieu, les Missions pourront enfin porter jusqu'aux extrémités de la terre les lumières du christianisme et les progrès de la civilisation, Nous vous accordons de grand cœur, en gage de

Notre paternelle bienveillance et des faveurs célestes, à vous, Vénérables Frères, à vos fidèles et à tous et chacun des hérauts de l'Evangile qui Nous sont si chers, Notre Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de la Résurrection de Notre-Seigneur, le 21 avril de l'année 1957, de Notre Pontificat la dix-neuvième.

PIUS PP. XII.

Le Radiomessage pascal de S. S. Pie XII

(21 *avril* 1957)

Voici le texte du Radiomessage que S. S. Pie XII a prononcé à midi, le jour de Pâques, du haut de la loggia de la basilique Saint-Pierre, devant une foule immense, et qui a été entendu grâce à la radio dans le monde entier (1) *:*

Une fois encore, une multitude immense « de toute langue, peuple et nation » (*Apoc.*, v, 9), remplit cette place majestueuse, qui semble vous étreindre et vous unir tous, chers fils et filles, et avec vous, spirituellement présents, les millions d'autres fidèles qui écoutent avec dévotion Notre voix.

Une lumière nouvelle brille à vos yeux, un hymne de joie et de gloire résonne dans vos cœurs : des milliers et des milliers de voix le chantent, les harmonies et les orgues l'accompagnent, le son des cloches le répand dans l'air, sur les monts et dans les vallées. C'est Pâques ! C'est le jour que le Seigneur a fait pour notre exultation et pour notre joie : « *Haec dies quam fecit Dominus, exultemus et laetemur in ea.* » (Office du dimanche de la Résurrection.)

Le Seigneur sait comment Nous voudrions pénétrer dans chaque maison, passer à travers toutes les salles d'hôpitaux, Nous arrêter près de chaque berceau pour le bénir, Nous pencher avec tendresse sur toute souffrance. Nous voudrions pouvoir libérer les hommes de toute peur, pour donner à tous la paix, pour les remplir tous de joie. Malheureusement, il n'est pas possible de réaliser Notre ardent désir, alors Nous Nous bornerons à vous adresser Notre parole, à vous confier — comme Nous l'avons fait d'autres fois — quelques pensées qui Nous sont venues au cœur durant Notre méditation.

Les échos du chant de l'*Exultet* viennent à peine de s'éteindre, et parmi tous les motifs qui se suivent, se croisent et se fondent en une harmonie hardie, l'un en particulier Nous demeure dans l'âme. Après l'invitation à la joie adressée à la troupe angélique des cieux, à la terre, à l'Eglise, mère des chrétiens, et à tous les peuples, l'attention du chant liturgique s'arrête sur la nuit qui précéda la Résurrection du Seigneur. Nuit véritable, nuit de Passion, d'angoisse, de ténèbres, et pourtant nuit bienheureuse : « *Vere beata nox* », parce qu'elle seule mérita de connaître le temps et l'heure où le Christ ressuscita de la mort, mais surtout parce qu'il fut écrit d'elle : la nuit s'illuminera comme le jour : « *Et nox sicut dies illuminabitur.* » Une nuit qui préparait l'aube et la splendeur d'un jour lumineux, une angoisse, des ténèbres, une ignominie, une Passion, qui préparaient la joie, la lumière, la gloire, la Résurrection.

Le calme après la tempête

1. Considérez, chers fils, ce qui arrive dans une nuit de tempête. Il semble que la nature soit bouleversée et arrivée à sa dernière heure, sans espoir. Le voyageur égaré n'a même plus cette obscure clarté qui tombe des étoiles lointaines pour en recevoir confiance et direction. Les plantes, les fleurs, toute la palpitation de la vie est engloutie dans l'ombre, une ombre qui semble une mort. Comment sera-t-il possible de réveiller les chants et les parfums ? Il semble que tout effort soit inutile : on ne reconnaît pas les êtres dans l'obscurité, on ne retrouve pas le chemin. Les paroles se perdent dans la fureur de la bourrasque.

Et pourtant tous les éléments y sont. Dans les mottes même de la terre, il y a frémissement d'attente. Les semences gémissent dans la souffrance, les oiseaux de l'air tiennent les ailes immobiles, désireuses de s'élancer dans un vol libre. Mais rien ne peut se mouvoir.

Voici cependant que vers l'Orient pointe une faible lueur. Le fracas du tonnerre se calme. Le vent dissipe les nuages et l'éclat des étoiles apparaît : c'est l'aurore. Le pèlerin s'arrête, un sourire se montre sur son visage fatigué, tandis que son œil brille d'espérance. Le ciel s'empourpre, les couleurs changent rapidement et s'éclaircissent. Un dernier frémissement, un éclair, une lueur : c'est le soleil. La terre s'ébranle, la vie se dresse, un chant s'élève.

La Résurrection après une nuit de désolation

2. De même, la nuit qui précéda la Résurrection de Jésus fut une nuit de désolation et de larmes, ce fut une nuit de ténèbres. Ses ennemis étaient satisfaits d'avoir finalement enfermé dans la tombe le « séducteur du peuple ». Une fois le pasteur frappé, le petit troupeau s'était dispersé. Les amis de

---

(1) Traduction de l'*Ufficio Stampa*, revue d'après le texte italien original de *l'Osservatore Romano* des 22-23 avril 1957. Les sous-titres sont de notre rédaction.

Le Radiomessage, transmis par Radio-Vatican, a été relayé par une vingtaine de réseaux d'Europe et d'outre mer. Les radios italiennes, françaises, espagnoles, belges, néerlandaises, irlandaises, portugaises, autrichiennes, allemandes, suisses, luxembourgeoises, monégasques, maltaises, ainsi que Radio-Europe libre de Munich, l'ont émis en direct. Il a ensuite été transmis en différé dans l'après-midi du jour de Pâques par de nombreux émetteurs de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, du Canada et d'Amérique du Sud. La cérémonie a été retransmise par l'Eurovision.

Jésus, désolés, déconcertés, sont contraints de se cacher par crainte des scribes et des pharisiens. Jésus est dans la tombe. Sa dépouille repose sur la roche froide et tout son corps demeure couvert de plaies. Ses lèvres sont muettes. Que reste-t-il encore de ses paroles, qui savaient encourager, réconforter, illuminer, ses paroles si pleines de majesté et de sagesse ? Où sont ses ordres aux vents et aux tempêtes ? Son pouvoir d'échapper aux embûches diaboliques de ses ennemis ou de faire front courageusement à leurs fureurs ? Où est le don de guérir les malades, de ressusciter les morts ? Tout, semblait-il, était fini. Et avec lui ont été ensevelis dans la tombe, non seulement les ambitieux projets de certains, mais aussi les modestes espérances de beaucoup. Tout est fini, murmurent les hommes, et dans leur voix résonne une tristesse désespérée. Tout est fini, semblent répondre les choses.

Et pourtant, celui qui aurait pu regarder au delà de la pierre qui fermait le sépulcre aurait eu l'impression que les yeux de Jésus n'étaient pas fermés par la mort, mais par le sommeil. Il n'y avait pas trace de corruption dans ses membres et son visage portait, encore bien visibles, les signes de sa beauté surhumaine, de sa bonté infinie. Après la mort, le corps de Jésus, comme son âme, demeura uni au Verbe, avec la divinité qui vit et agit dans ces membres. Non loin, dans une petite maison, humble et silencieuse, brûle une flamme de foi jamais éteinte : Marie attend Jésus avec confiance.

Et voici que la terre tremble. L'ange descend du ciel, renverse la lourde pierre qui ferme le sépulcre, et s'assoit sur elle, majestueux et serein. Les soldats fuient et vont porter rudement aux ennemis de Jésus la première preuve de leur cuisante défaite. C'est l'aube désormais.

Marie-Madeleine est en train de courir, presque sans savoir où, poussée par un amour qui ne lui permet pas de s'arrêter ni de réfléchir. La voici, à l'improviste, comme défaillante devant Jésus, qui la salue avec une tendresse infinie. Les pieuses femmes, le cœur en tumulte à cause de l'annonce que l'ange leur a faite, rencontrent, elles aussi, Jésus et volent vers les apôtres pour annoncer la Résurrection, pour leur faire partager leur joie, leur paix. Cependant, Pierre a reçu du Seigneur, par un signe ineffable, la certitude de son pardon. Et Jésus entre au Cénacle, les portes étant fermées, et trouve les apôtres. Il les réconforte, les calme. Il leur laisse sa paix. Puis il revient pour affermir la foi vacillante de Thomas. Huit jours plus tôt, sur la route d'Emmaüs, il s'était fait le compagnon de deux disciples désolés et s'était montré à eux au moment où il rompait le pain.

La nuit est finie. Avec elle, est finie l'angoisse, finie l'épouvante, disparus les doutes. Les ténèbres se sont illuminées. L'espérance, la certitude sont revenues. Le soleil resplendit de nouveau. Un chant joyeux s'élève : il est ressuscité ! *Alleluia !*

La nuit qui est tombée sur le monde d'aujourd'hui

3. Ainsi voudrions-Nous, fils très chers, qu'une autre nuit, celle qui est tombée sur le monde et qui oppresse les hommes, voie bientôt son aube et soit caressée des rayons d'un nouveau soleil.

Nous avons plusieurs fois fait remarquer que les hommes de toutes les nations et de tous les continents sont contraints de vivre, désorientés et tremblants, dans un monde bouleversé et bouleversant. Tout est devenu relatif et provisoire, parce que toujours moins efficient, et par conséquent moins efficace. L'erreur, dans ses formes presqu'innombrables, a asservi les intelligences de créatures par ailleurs fort remarquables, et le dérèglement des mœurs, sous toutes ses formes, a atteint un degré de précocité, d'impudence, d'universalité tel qu'il préoccupe sérieusement ceux qui ont souci du sort du monde. L'humanité semble un corps contaminé et couvert de plaies, dans lequel le sang circule à grand peine, parce que les individus, les classes, les peuples, s'obstinent à demeurer séparés et, par conséquent, sans communication. Et, quand ils ne s'ignorent pas, ils se haïssent, ils conspirent, ils luttent, ils se détruisent.

Mais cette nuit du monde comporte, elle aussi, des signes clairs d'une aube qui viendra, d'un jour nouveau caressé par un soleil nouveau et resplendissant.

Les espoirs apportés par la science mise au service de l'homme.

Et cependant, les moyens de développer la vie de manière plus pleine et plus libre se multiplient providentiellement dans le monde. Tandis que les découvertes de la science élargissent l'horizon des possibilités humaines, la technique et l'organisation rendent effectives de telles conquêtes, en les mettant au service immédiat de l'homme.

L'énergie nucléaire a déjà pratiquement inauguré une époque nouvelle : les maisons sont déjà éclairées par une énergie provenant de l'utilisation de la fission nucléaire, et le jour ne semble pas lointain où les villes seront éclairées et les machines actionnées par des processus de synthèse semblables à ceux qui font briller depuis des milliards d'années le soleil et les autres étoiles. L'électronique et la mécanique sont en train de changer le monde de la production et du travail par l'automation : l'homme devient, ainsi, toujours plus maître de ses œuvres et voit son travail s'élever en qualification et en intelligence. Les moyens de transport unissent un point à l'autre du globe en un réseau unique, qui peut être bouclé avec une rapidité supérieure à la vitesse apparente du soleil. Les projectiles labourent la profondeur des cieux et les satellites artificiels sont sur le point d'étonner l'espace de leur présence. L'agriculture multiplie, avec la chimie nucléaire, les possibilités d'alimenter une humanité beaucoup plus nombreuse que celle d'aujourd'hui, tandis que la biologie gagne de jour en jour du terrain dans la lutte contre les maladies les plus terribles.

Avec Jésus, notre nuit peut devenir lumineuse comme le jour.

Et pourtant, tout cela est encore une nuit. Nuit, à vrai dire, pleine de frissons d'espérance, mais nuit. Nuit qui pourrait même devenir tout à coup tempêtueuse, s'il apparaissait çà et là des lueurs d'éclairs et si on entendait éclater des coups de tonnerre. N'est-il pas vrai que la science, la technique et l'organisation sont devenues souvent sources de terreur pour les hommes ?

Ceux-ci ne sont donc plus aussi sûrs qu'autrefois. Ils voient avec assez de clarté qu'aucun progrès ne peut à lui seul faire renaître le monde. Beaucoup entrevoient déjà — et l'avouent — qu'on est arrivé à cette nuit du monde parce que Jésus a été arrêté, parce qu'on a voulu le rendre étranger à la vie familiale, culturelle et sociale, parce que le peuple s'est soulevé contre lui, parce qu'il a été crucifié et rendu muet et inerte.

Et il y a une multitude d'âmes hardies et promptes, persuadées que la mort et la sépulture de Jésus ne furent possibles que parce qu'il se trouva parmi ses amis des gens pour le renier et le trahir, parce qu'il y en eut tant qui s'enfuirent épouvantés devant la menace des ennemis. Ces âmes savent qu'une action opportune, concordante et organisée changera la face de la terre, la renouvellera et l'améliorera.

Il est nécessaire d'enlever la pierre tombale avec laquelle on a voulu enfermer dans le sépulcre la vérité et le bien. Il faut faire ressusciter Jésus d'une Résurrection vraie, qui n'admet plus aucune domination de la mort : « Le Seigneur est vraiment ressuscité. » (*Luc*, XXIV, 34.) « La mort n'aura plus sur lui de pouvoir. » (*Rom.*, VI, 9.)

Dans les individus, Jésus doit détruire la nuit de la faute mortelle par l'aube de la grâce reconquise. Dans les familles, à la nuit de l'indifférence et de la froideur doit succéder le soleil de l'amour. Dans les lieux de travail, dans les villes, dans les nations, dans les terres de l'incompréhension et de la haine, la nuit doit devenir lumineuse comme le jour : « *Nox sicut dies illuminabitur* » et la lutte cessera et l'on fera la paix.

Venez, Seigneur Jésus ! L'humanité n'a pas la force d'écarter l'obstacle qu'elle-même a créé en cherchant à empêcher votre retour. Envoyez votre ange, ô Seigneur, et faites que notre nuit devienne lumineuse comme le jour. Combien de cœurs, ô Seigneur, vous attendent ! Combien d'âmes se consument pour hâter le jour où vous vivrez et règnerez seul dans les cœurs. Venez, Seigneur Jésus ! Il y a tant de signes que votre retour n'est pas loin. O Marie, qui l'avez vu ressuscité. Marie, dont la première apparition de Jésus a supprimé l'angoisse inénarrable produite par la nuit de la Passion, Marie, c'est à vous que nous offrons les prémices de ce jour. A vous, Epouse de l'Esprit divin, notre cœur et notre espérance. Ainsi soit-il !

— *Hector Berlioz*, par HENRIETTE DELAYE-DIDIER-DELORME. — Vol. 19 × 14 cm., 96 pages. Prix : 280 francs, port : 30 francs. Editions et imprimeries du Sud-Ouest, Lyon.

Ces pages sont une brève et pourtant substantielle étude sur la vie et l'œuvre du grand musicien.

Note de S. S. Pie XII condamnant l'emploi des armes nucléaires

S. S. Pie XII a reçu en audience, le 14 avril dernier, le professeur Masatoki Matsushida, de l'Université de Tokio, à son retour d'Angleterre, où il avait demandé la suspension des expériences nucléaires, et lui a remis la note suivante (1) :

La maîtrise croissante de l'homme sur des forces naturelles effrayantes fait naître de nouveaux et pressants motifs d'anxiété.

En effet, le pouvoir destructif des armes nucléaires est devenu illimité, n'étant même plus freiné par la masse critique qui posait une limite naturelle à la puissance déjà terrible des armes atomiques primitives. Or, ce pouvoir illimité est utilisé comme une menace qui, renvoyée d'un camp à l'autre, devient toujours plus catastrophique, chacun cherchant à dépasser l'autre par les terreurs croissantes et malheureusement réelles qu'il lui inspire.

Quand il s'agit de catastrophes naturelles, on ne peut que s'incliner devant ce qui arrive par disposition du Tout-Puissant, mais si une catastrophe venait à se produire du fait de la perverse volonté de domination d'un homme — avec toutes les rétorsions qu'elle entraînerait, — comment un pareil acte pourrait-il n'être pas réprouvé et condamné par toute âme droite ?

Au lieu donc de l'inutile gaspillage d'activité scientifique, de fatigue et de moyens matériels que représente la préparation de cette catastrophe, dont personne ne peut prédire avec certitude quels seraient, en plus des immenses dommages immédiats, les ultimes effets biologiques — spécialement héréditaires — sur les espèces vivantes ; au lieu de cette épuisante et coûteuse course à la mort, les savants de toutes nations et de toutes croyances doivent sentir la grave obligation morale de poursuivre le noble but de maîtriser ces énergies au service de l'homme ; et les organisations scientifiques, économiques, industrielles et même politiques devraient soutenir de tout leur pouvoir les efforts qui tendent à une utilisation de ces énergies sur une échelle de grandeur adaptable aux besoins humains.

La note était accompagnée du rappel suivant de toutes les interventions du Saint-Père sur cette question (2) :

1941. — Dès cette année — et précisément le 30 novembre 1941, — en inaugurant la sixième année de l'Académie pontificale des Sciences, S. S. le Pape Pie XII fait explicitement allusion aux études sur l'atome, montrant l'intérêt pris par l'Eglise aux résultats qui peuvent découler de ces études, tant dans l'ordre physique que dans l'ordre moral. (*Discorsi e Radiomessaggi di Sua Santità Pio XII*, vol. III, p. 276) (3).

1943. — Toujours devant l'Académie pontificale des Sciences, Sa Sainteté explique, le 21 février

---

(1) Texte français publié dans *l'Osservatore Romano* du 25 avril 1957.

(2) D'après le texte français du même numéro de *l'Osservatore Romano*. Les notes sont de notre rédaction.

(3) *Actes de S. S. Pie XII*, t. III, p. 215.

1943, les étonnants progrès réalisés dans le domaine atomique et en tire aussitôt, comme conclusion, l'exhortation à utiliser les résultats nouveaux au service de la paix (*ibid.*, vol. IV, p. 388, 389, 390) (4).

1948. — Inaugurant la nouvelle année de l'Académie pontificale des Sciences, le 8 février 1948, le Saint-Père consacre un important passage de son discours à l'ère atomique, et il met le monde en garde contre les terribles calamités que pourrait entraîner l'usage de l'énergie nucléaire pour des buts non pacifiques (*ibid.*, vol IX, p. 439, 440 et suivantes) (5).

— La même année, le 12 septembre 1948, parlant à la jeunesse italienne d'Action catholique, le Saint-Père explique, par l'exemple du grand savant non catholique Max Planck, comment l'étude de l'atome amène à reconnaître l'existence d'un Dieu personnel (*ibid.*, vol. X, p. 208) (6).

1951. — Dans son Radiomessage de Noël, le Saint-Père parle encore du microcosme et considère les changements qui se vérifient dans la sphère électronique et dans le noyau pour en déduire des considérations relatives à l'existence, à la providence et à la présence de Dieu (*ibid.*, vol. XIII, p. 396, 397, 398, 399) (7).

1955. — Parlant le jour de Pâques, 10 avril 1955, à la foule assemblée sur la place Saint-Pierre, le Saint-Père met le monde en garde contre les tragiques conséquences possibles des progrès dans le domaine nucléaire, dénonçant non seulement leurs funestes applications de guerre, mais encore les effets non moins dommageables qui pourraient en résulter dans le domaine de la génétique (*ibid.*, vol. XVII, p. 35, 36) (8).

— Parlant du même sujet à l'Académie pontificale des Sciences le 24 avril 1955, Sa Sainteté exhorte les savants atomiques à ne jamais se soustraire, dans leurs recherches scientifiques, aux exigences de la philosophie traditionnelle et de la morale (*ibid.*, vol. XVII, p. 55, 56, 57) (9).

— Toujours au cours de cette même année 1955, dans son Radiomessage de Noël, Sa Sainteté, parlant de la paix, expose les progrès atteints par les armes nucléaires et la nécessité d'une entente internationale pour procéder simultanément à la cessation des expériences atomiques, au renoncement à ce genre d'armes et à l'institution d'un contrôle effectif des armements nucléaires. Dans ce texte, riche d'exhortations et d'avertissements de grande portée, le Saint-Père se déclare ouvertement partisan de la cessation des expériences atomiques (*ibid.*, vol. XVII, p. 445, 446, 447) (10).

1956. — Dans son Message de Pâques, le 1er avril 1956, Sa Sainteté revient sur l'usage pacifique de la formidable énergie nucléaire et exhorte tous les peuples à s'arrêter dans cette terrible course à l'abîme (*Osservatore Romano*, 2-3 avril 1956, p. 2) (11).

---

(4) *Ibid.*, t. VI, p. 32.
(5) *D. C.*, n° 1011 du 29. 2. 1948, col. 260.
(6) *D. C.*, n° 1029 du 7. 11. 1948, col. 1415.
(7) *D. C.*, n° 1112 du 13. 1. 1952, col. 1 et suiv.
(8) *D. C.*, n° 1198 du 1. 5. 1955, col. 516.
(9) *D. C.*, n° 1199 du 15. 5. 1955, col. 599.
(10) *D. C.*, n° 1216 du 8. 1. 1956, col. 17.
(11) *D. C.*, n° 1223 du 15. 4. 1956, col. 456.

— *Le vrai visage d'Adam*, par LÉON CRISTIANI. — Vol. 15 × 20 cm., 190 pages. Prix : 870 francs. Editions du Centurion, Paris.

Ces pages évoquent la grave question des origines de l'homme. L'auteur, après avoir posé les principes indubitables des solutions qui s'imposent à notre foi, nous donne les conclusions actuelles de la science. Il rappelle les découvertes de la paléontologie humaine depuis un siècle et montre comment les principales données de la science sont mises en complet accord avec les certitudes de la foi.

Le sensationnel et la vérité

Allocution de S. S. Pie XII à des journalistes américains (15 avril 1957)

Recevant en audience un groupe de journalistes américains venus à Rome pour l'inauguration d'une nouvelle ligne aérienne, S. S. Pie XII leur a adressé l'allocution suivante (1) :

Votre visite inattendue, Messieurs les journalistes volants, est la bienvenue. Il est intéressant de constater que l'esprit de Christophe Colomb continue à vivre ; les hommes ne cessent de découvrir de nouvelles voies pour relier le vieux monde au nouveau. Vous n'avez plus à craindre la mer en furie qui ricane et montre les dents alors que les bons vents perdent leur chemin. Votre avion vous transporte au-dessus des vicissitudes redoutables et effroyables de cette terre, et, sous l'immensité d'un ciel sans nuages, seuls guident votre chemin le soleil chaud et brillant ou les étoiles scintillantes.

Mais votre profession, à vous qui êtes dans la presse, vous maintient très près de cette terre avec les masses agitées, aveugles, souvent égarées et les incertitudes de promesses, d'espoirs et de menaces qu'apporte chaque journée. Plus d'une fois Nous avons eu l'occasion de Nous adresser à des membres de la presse, mais aujourd'hui, Nous pouvons être très bref. Vous comprenez la grave responsabilité qui pèse sur vous. Ayez-en conscience lorsque vous écrivez. Vous avez vos principes de morale qui sont dignes d'un noble art ; vous devez cependant reconnaître qu'il y a une mauvaise presse qui méprise ces principes. Usez du poids de votre loyauté et de votre exemple intrépide pour contrecarrer le mal qu'elle peut faire. La calomnie et le scandale se répandent vite. Un bruit chuchoté, innocemment peut-être, mais sans fondement, fait l'objet d'un titre en gros caractères, et quels ravages cela peut causer dans la vie d'une famille, dans la vie des individus comme dans celle des nations ! Une nouvelle sensationnelle ne vaut pas le profond sentiment de honte qui doit envahir celui qui se rend coupable d'un tel acte.

Votre tâche n'est pas facile, et cela précisément parce que le vrai service que vous pouvez rendre à la société est inestimable. Il est permis de trembler devant le flot d'erreurs et de faux principes de morale qui sont répandus aujourd'hui par les moyens de communication de la pensée. Nous prions Dieu qu'il vous affermisse dans votre résolution de vivre en conformité avec votre noble vocation ; de telle sorte que, étant toujours conscients de vos obligations envers les milliers et les millions de personnes qui peuvent être influencées par ce que vous écrivez, vous puissiez ne leur présenter en tout temps que la vérité, dans la mesure où vos sérieuses recherches peuvent l'établir. Notre Bénédiction et Nos meilleurs vœux vous accompagnent.

---

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte anglais de *l'Osservatore Romano* du 17 avril 1957.

— *Le scrupule et son traitement*, par WILLIAM DOYLE, S. J. — Brochure 12 × 15,5 cm., 32 pages. Prix : 70 francs, port : 15 francs. Apostolat de la Prière, Toulouse.

Ce petit traité à l'usage des âmes timorées et inquiètes révèle la finesse de pénétration jointe à la netteté et au sens pratique du remarquable directeur de conscience que fut le P. Doyle.

La contribution des catholiques à la vie internationale

Lettre de la Secrétairerie d'État

Du 12 au 15 avril dernier, s'est tenue, à Bruges, l'assemblée générale de la Conférence des Organisations internationales catholiques qui a étudié particulièrement l'attitude à adopter par les O. I. C. en face des problèmes posés par les grands événements actuels et la formation des catholiques à la vie internationale. S. S. Pie XII a donné ses directives à cette assemblée par la Lettre suivante adressée à M. Raoul Delgrange, président de la Conférence des O. I. C., par S. Exc. Mgr Dell'Acqua, substitut de la Secrétairerie d'Etat (1) :

Du Vatican, le 8 avril 1957.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'assemblée générale de la Conférence des Organisations internationales catholiques offre chaque année au Souverain Pontife une occasion qu'il saisit volontiers, de remercier ceux de ses fils qui se dévouent dans ces diverses Organisations, de les féliciter de leurs fructueux labeurs et de leur fraternelle collaboration, de leur adresser enfin ses paternels encouragements.

LA FORMATION DES CATHOLIQUES A LA VIE INTERNATIONALE

Le programme de la prochaine assemblée de Bruges a d'ailleurs retenu la bienveillante attention de Sa Sainteté, qui, parmi les différents points abordés, s'est plu à relever celui de la formation des catholiques, à la vie internationale. Ce sujet fut choisi, précisiez-vous, comme une contribution de la Conférence au IIe Congrès de l'apostolat des laïques, qui se tiendra à Rome en octobre prochain. On ne peut qu'apprécier cette initiative et souhaiter que se resserrent toujours davantage à l'avenir, dans les formes qui apparaîtront les meilleures, les cordiales relations de travail qui unissent déjà ces deux organismes consacrés, l'un et l'autre, à la cause si importante de la présence et de l'apostolat des catholiques dans le monde.

Grâce à Dieu, il existe désormais dans presque tous les pays des laïques chrétiens auxquels l'expérience de nombreux contacts internationaux a révélé les nouvelles dimensions offertes à leur action et la part qu'ils doivent prendre aux tâches communes de concorde, d'étude ou d'assistance qui s'imposent de nos jours. Mais cette conviction, les membres de la Conférence veulent la faire partager à un plus grand nombre et le Saint-Père, si préoccupé des problèmes de la vie internationale, vous sait gré de cet effort pour promouvoir, par les moyens qui sont les vôtres, une meilleure formation des catholiques sur ce point.

LE CHRÉTIEN EST MEMBRE D'UN CORPS QUI NE CONNAIT PAS DE FRONTIÈRES

Cette formation a pour plus sûr fondement la fidélité même des chrétiens aux exigences de leur foi. Par son Baptême, le fidèle n'est-il pas devenu membre d'un Corps qui ne connaît ni les frontières de l'espace, ni celles du temps ? Accordé au rythme de la vie de l'Eglise, notamment au cycle de la liturgie et aux progrès de l'évangélisation, il vit à l'unisson de milliers de frères : sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, dans son cloître, marchant pour un missionnaire, avait l'âme éminemment catholique ! Il convient donc, selon l'avertissement de Sa Sainteté, de mettre tant de richesses spirituelles au service de l'entente internationale : « L'appartenance à l'Eglise du Christ, une, sainte, catholique, dans laquelle tous les fidèles ont le même droit de citoyenneté ; la foi unique qui les rend tous un... ; la table sainte unique... ; l'unique Esprit-Saint... l'unique Chef visible de l'Eglise catholique qui embrasse tous ses fils dans le même amour : tout cela constitue, par nature et par expérience séculaire, le plus puissant moyen de guérir les plaies des guerres, de réconcilier et de pacifier les peuples. » (*A. A. S.*, t. XXXIV, p. 142.)

RÉPANDRE L'ESPRIT DE CHARITÉ DANS LA COMMUNAUTÉ DES PEUPLES

Une telle contribution des catholiques à la vie internationale est plus importante et efficace qu'on ne le croit d'ordinaire. Là où règnent l'impératif des arguments économiques, la rigueur des techniques et un froid matérialisme, il faut introduire la lumière et la chaleur de la charité. Aux institutions nouvelles, il faut donner une âme, et les principes de la morale doivent régir les relations complexes qui se nouent dans le monde actuel. Il s'agit pour les catholiques, ainsi que l'a si souvent répété le Saint-Père, de favoriser une « atmosphère de compréhension mutuelle, qui a comme éléments fondamentaux le respect réciproque, la loyauté qui reconnaît honnêtement aux autres les mêmes droits que l'on exige pour soi-même, la bienveillance envers les hommes des autres nations comme envers ses frères et sœurs ». (*Discours et Radiomessage*, t. XIV, p. 257.) Il s'agit, en un mot, de répandre dans la communauté des peuples un esprit de charité, car « la charité est serviable..., elle ne cherche pas son intérêt..., elle ne tient pas compte du mal, elle ne se réjouit pas de l'injustice, elle met sa joie dans la vérité ». (*I Cor.*, XIII, 4-6.)

Tous les chrétiens, ceux mêmes dont la profession ou l'apostolat s'exercent dans leur milieu habituel de vie, sont ainsi invités à s'ouvrir à ces perspectives plus vastes et à contribuer, pour leur part, à l'instauration de plus de justice et de charité. A tous, il faut faire connaître ce que réalisent les catholiques qui travaillent au plan international, ce qu'eux-mêmes peuvent faire pour soutenir leur action, ce que l'Eglise attend de ses fils dans un monde où les relations se resserent sans, pour autant, devenir toujours plus humaines. Chacune des Organisations internationales catholiques voudra s'appliquer, dans son propre domaine, à cette tâche de formation et d'information.

(1) D'après le texte français publié par *l'Osservatore Romano* des 15-16 avril 1957. Les sous-titres sont de notre rédaction.

Mais il y a plus. Car il apparaît hautement désirable qu'un nombre croissant de catholiques s'appliquent personnellement aux multiples travaux de portée internationale qui sollicitent aujourd'hui les bonnes volontés. Des pays entiers ont besoin, par exemple, du concours fraternel et désintéressé d'experts et de techniciens. Que les catholiques collaborent donc volontiers à ces grandes œuvres : par leur compétence professionnelle alliée à leur esprit chrétien, ils y rendront d'irremplaçables services et, grâce à eux, la pensée et la morale chrétiennes seront dans ce monde nouveau un ferment de civilisation.

En vous confiant par mon entremise ces quelques considérations, le Saint-Père appelle de grand cœur sur les travaux de l'assemblée les plus abondantes grâces divines ; il remercie tous les membres de la Conférence, et notamment l'Organisation présidente, de leur actif dévouement à la cause catholique et, en gage de sa bienveillance, il leur accorde sa paternelle Bénédiction apostolique.

L'enseignement de la philosophie dans les Séminaires

Lettre de la Secrétairerie d'État

Le Saint-Père a fait parvenir à S. Em. le cardinal Pizzardo, préfet de la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités, la Lettre suivante, datée du 9 avril et signée de S. Exc. Mgr Dell'Acqua, substitut de la Secrétairerie d'Etat, pour apporter ses vœux au Congrès des professeurs de philosophie des Séminaires d'Italie qui s'est tenu à Rome du 24 au 27 avril dernier (1) :

EMINENCE RÉVÉRENDISSIME,

Au mois de février dernier, votre Eminence Révérendissime a personnellement informé le Saint-Père que, du 24 au 27 avril courant, se tiendrait à Rome le Congrès des professeurs de philosophie des Séminaires d'Italie ; et maintenant, elle me confie l'honorable charge de présenter humblement à l'Auguste Pontife une copie du petit volume qui illustre le programme de ce Congrès.

L'examen du programme lui-même est suffisant pour se rendre compte du soin, de la compétence et de la manière pratique avec lesquels on a choisi et préparé les thèmes.

La récente réforme des études philosophiques et l'institution, dans les Séminaires, du cours supérieur de philosophie, comportent des questions de méthode et des problèmes didactiques nouveaux qui seront amplement discutés.

Mais c'est avec raison qu'on a voulu que cette partie pratique fût précédée de la discussion des problèmes doctrinaux concernant les rapports de la philosophie avec les autres sciences, la valeur universelle de l'immortelle philosophie pour juger les courants de la pensée contemporaine, la contribution de l'étude de la philosophie à la formation spirituelle, intellectuelle et morale du prêtre.

Depuis que Léon XIII, de vénérable mémoire, par son Encyclique *Aeterni Patris*, en date du 4 août 1879, a approuvé et appuyé de son autorité souveraine le mouvement de renouvellement de la philosophie chrétienne en exhortant à persévérer dans la volonté de revenir à la méthode, à la doctrine et aux principes de saint Thomas d'Aquin, un immense progrès a été réalisé, soit pour la formation intellectuelle du clergé, soit pour la présence de la pensée chrétienne dans la culture contemporaine avec ses bienfaisants effets.

Le Souverain Pontife régnant a, non seulement rappelé, dans l'Exhortation *Menti Nostrae*, l'importance d'une solide préparation philosophique pour la formation culturelle intégrale et la vie du prêtre (2), mais il a encore dénoncé par ailleurs, dans l'Encyclique *Humani generis* (3), les dangers qui découlent de l'oubli et de l'abandon des grands principes de la saine philosophie, dans le domaine même des sciences sacrées, avec le relativisme dogmatique ou une nouvelle apologétique, qui accepte les positions antiintellectualistes et antimétaphysiques d'une si grande partie de la philosophie dite moderne. Aussi, est-ce opportunément que dans la présentation des divers thèmes on se réfère avec une insistance particulière à des passages de ces deux documents pontificaux.

A tant de courants modernes de la pensée, qui inoculent dans les esprits d'un grand nombre le doute et le pessimisme ; à tant d'esprits désireux de nouveauté, il faut opposer la philosophie ancienne et chrétienne, faite de certitude et de possession sereine et paisible de la vérité. Parce que les prêtres sont vraiment une lumière dans un monde enténébré, il est plus que jamais nécessaire qu'ils trouvent dans la saine philosophie les bases préliminaires de la science sacrée et d'un fécond apostolat ; on comprend par là l'importance et la délicatesse de la mission confiée aux maîtres du clergé de demain.

Pour tous ces motifs, l'Auguste Pontife approuve la sage initiative de Votre Excellence et de la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités des études, et de tout cœur il envoie à ceux qui ont préparé le Congrès, aux maîtres et à tous ceux qui y participeront, une Bénédiction particulière, gage et auspice des célestes faveurs pour son heureux succès.

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* du 19 avril 1957. Les notes sont de notre rédaction.

(2) *D. C.*, n° 1080 du 22. 10. 1950, col. 1369.
(3) *D. C.*, n° 1077 du 10. 9. 1950, col. 1153 et suiv.

Lettre de la Secrétairerie d'État à l'occasion du IIe Congrès national de l'enseignement religieux

Du 24 au 26 avril a eu lieu, à Paris, le IIe Congrès national de l'enseignement religieux sous la présidence de S. Em. le cardinal Feltin et de S. Exc. Mgr de Provenchères, archevêque d'Aix, président de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux. 5 000 auditeurs, dont un millier de laïcs ont attentivement suivi les travaux du Congrès, dont le thème était : « Foi d'enfant..., foi d'adulte... ». S. S. Pie XII a fait parvenir ses directives pour cette importante réunion par la Lettre suivante adressée en français par S. Exc. Mgr Dell'Acqua, substitut de la Secrétairerie d'Etat, à S. Exc. Mgr de Provenchères (1) :

Le succès remporté, il y a deux ans, par le premier Congrès national de l'enseignement religieux, a montré le vif intérêt qu'en France prêtres et catéchistes laïcs attachent à ce grave sujet. Aussi le Saint-Père ne doute-t-il pas que le nouveau Congrès, qui réunira prochainement à Paris un nombre plus élevé encore de participants, ne soit, lui aussi, l'occasion d'une fructueuse contribution à l'œuvre capitale de la formation religieuse de la jeunesse. De tout cœur, il forme à cette intention les meilleurs vœux et me charge de transmettre à Votre Excellence ses paternels encouragements.

Pas de véritable éducation religieuse qui ne soit œuvre d'Eglise

Sa Sainteté sait d'ailleurs avec quelle attention la Commission épiscopale de l'enseignement religieux a suivi la préparation de ces assises, qui seront honorées de la présence de plusieurs membres de la hiérarchie. N'est-ce pas là pour les congressistes un motif de confiance et un gage de succès ? Si comme le rappelait tout récemment Sa Sainteté, l'évêque « vrai docteur et pasteur de son troupeau », est à tous égards « responsable de l'apostolat dans son diocèse, responsable de la doctrine qu'on y enseigne » (Lettre du 25 mars 1957) (2), cette vérité prend encore plus de relief quand il s'agit de cette forme éminente de l'apostolat qu'est l'exacte transmission du dépôt de la foi.

Aussi bien les membres de la prochaine assemblée, convaincus de la grandeur de leur tâche de catéchistes, aimeront-ils placer leurs travaux sous le signe d'une docilité toute particulière envers l'Eglise, qui les associe si étroitement à sa mission d'enseignement et dont l'expérience séculaire a permis d'éprouver la valeur de méthodes traditionnelles efficaces pour une formation catéchistique complète et adaptée de l'enfant et de l'adolescent.

L'objet même des débats, qui porteront, cette année, sur les responsabilités des catéchistes dans l'éducation de la foi, n'invite-t-il pas précisément ces derniers à se tourner vers l'Eglise de Dieu ? C'est à elle qu'au début de la liturgie baptismale, le futur chrétien demande la foi ; c'est d'elle qu'il reçoit avec sécurité le contenu authentique de cette foi ; c'est elle encore qui alimente la foi et la confirme par la grâce de ses sacrements. En un mot, il n'est pas de véritable éducation religieuse qui ne soit essentiellement une œuvre d'Eglise, liée à toute l'économie sacramentaire, aux ressources de la liturgie, à la prédication de la parole de Dieu. Dans ces perspectives élargies, le rôle propre des catéchistes, qui est d'ouvrir l'esprit de l'enfant aux vérités surnaturelles, de l'initier à la pratique de la religion et de l'introduire dans la vie de la communauté chrétienne, prend sa vraie place par rapport à l'ensemble de l'action maternelle de l'Eglise.

L'éveil de la formation de la conscience chrétienne

Ces considérations ont d'autant plus d'importance que, de nos jours, l'éducation d'une foi vive chez les jeunes se heurte à des difficultés accrues. Ils grandissent dans un monde dont la mentalité technique et utilitaire tend à faire disparaître le sens du mystère et du don gratuit de soi-même ; la maîtrise des passions y est souvent ardue et les enfants ne trouvent pas toujours, hélas ! un milieu familial ni un milieu scolaire propices à l'épanouissement de leur vie chrétienne. Au surplus, il leur sera bientôt demandé de savoir répondre de leur foi et de s'en faire même les apôtres autour d'eux, et cette action apostolique exige, tout autant que leur propre persévérance, d'être fondée sur la base de sérieuses connaissances doctrinales.

A tous ces titres, il apparaît fort opportun de réfléchir, au cours de ce Congrès, à la meilleure façon d'assurer dès l'enfance l'éveil et la formation de la conscience chrétienne. L'enseignement des vérités de la foi et des règles de la morale en est l'armature indispensable, mais les modalités de cet enseignement n'en sont pas moins importantes. « Faites, disait le Saint-Père à des prêtres chargés du catéchisme, faites en sorte que votre parole soit solide, claire, intéressante, vivante, chaude, proportionnée à l'intelligence et aux besoins spirituels de vos auditeurs. Elle ne sera telle que si vous connaissez à fond les conditions de leur vie personnelle, familiale et professionnelle, leurs difficultés, leurs luttes, leurs impressions, leurs aspirations, afin de répondre à leur attente, de les guider, de gagner leur pleine confiance. « (Discours du 10. 3. 1948, *A. A. S.*, t. XL, p. 117.) (3)

Il faut enfin prolonger cet enseignement par un exercice approprié des vertus et par une culture attentive de la piété, et c'est là que l'exemple

---

(1) D'après *la Croix* du 25. 4. 1957. Les sous-titres sont de notre rédaction.

Voici les titres des exposés qui ont été faits au cours du Congrès : « Enfant des hommes et enfant de Dieu », par M. le chanoine Colomb, P. S. S., directeur du Centre national de l'enseignement religieux. « Catéchèse et mystère de Dieu », par le R. P. Thomas, S. J., aumônier national de l'Union sociale d'ingénieurs catholiques (U. S. I. C.) et du Mouvement des ingénieurs et chefs d'industrie d'Action catholique (M. I. C. I. A. C.) ; « Catéchèse et liberté spirituelle », par M. le chanoine Berrar, assistant ecclésiastique du Centre catholique des intellectuels français ; « Catéchèse pour la vie dans l'Eglise », par S. Exc. Mgr Renard, évêque de Versailles ; « Catéchèse pour la lutte dans l'espérance », par M. le chanoine Morel, supérieur de la Mission de France ; « Catéchèse pour l'engagement dans la charité », par M. l'abbé Brien, directeur adjoint de l'Institut supérieur catéchétique. Ces textes seront publiés par le Centre national.

(2) Lettre de S. S. Pie XII pour le IIIe centenaire de la mort de M. Olier. *D. C.*, no 1250 du 28 avril 1957, col. 519.

(3) *D. C.*, no 1014 du 11 avril 1948, col. 451.

des parents, le témoignage de militants laïcs adultes et une communauté paroissiale vivante sont, pour l'adolescent qui s'interroge sur sa foi, un signe précieux et un appui parfois irremplaçable.

DE VÉRITABLES VOCATIONS DE CATÉCHISTES

Toutes ces tâches, auxquelles d'ailleurs l'épiscopat de France a résolu de consacrer un examen particulier lors de sa prochaine Assemblée plénière, méritent de susciter aujourd'hui de véritables vocations de catéchistes, consacrés dans un esprit apostolique à l'enseignement religieux de la jeunesse, fiers de servir ainsi de plus près la hiérarchie, dociles à ses directives.

Déjà, beaucoup a été réalisé en France pour une meilleure formation pédagogique des maîtres et des éducateurs chargés d'enseigner la religion, comme aussi pour une plus étroite coordination des efforts au plan diocésain et au plan national.

Ces résultats substantiels sont pour tous un motif d'encouragement, et c'est très volontiers que le Saint-Père appelle, sur ces efforts entrepris sous l'égide de l'épiscopat, et notamment sur les travaux du Congrès, une large diffusion de grâces, en gage desquelles il accorde de grand cœur à Votre Excellence, à ses collaborateurs et à tous les congressistes la Bénédiction apostolique.

A. DELL'ACQUA, *subst.*

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. le comte Wladimir d'Ormesson

Réponse de M. Daniel-Rops

MONSIEUR,

Puisque, au début du beau discours que nous venons d'entendre (1), vous avez rapporté un souvenir de jeunesse, permettez-moi d'en évoquer un moi-même, auquel votre nom est noblement associé. Je préparais alors l'agrégation d'histoire, et, pour m'entraîner au « steeple-chase » qu'est l'oral de ce concours, comme tous mes camarades, je devais faire des leçons sur des sujets variés. L'un de ceux que le sort m'assigna fut le procès Fouquet. Je ne connaissais alors que de loin la célèbre affaire qui marqua les débuts du règne personnel de Louis XIV, encore que j'eusse, il faut que je l'avoue, une inclination naturelle à pardonner au ministre des voleries qu'en définitive il ne fut pas seul à commettre, en souvenir de Vaux-le-Vicomte, ce chef-d'œuvre, et de la protection diligente qu'il accorda aux écrivains. Mais en étudiant la question plus à fond, je rencontrai une figure bien plus digne d'admiration, et pour laquelle mon cœur de 20 ans se prit d'un tel enthousiasme que ma leçon tourna à son panégyrique, en même temps qu'au réquisitoire contre son adversaire Colbert, ce que mon correcteur ne fut pas sans me reprocher.

LA LIGNÉE DES D'ORMESSON

Ce personnage était un magistrat, un de ceux qui composèrent la Cour de justice chargée de juger Fouquet. Sa carrière, jusqu'alors, avait été brillante : conseiller d'Etat à 27 ans, intendant de Picardie. Il était tenu pour si parfait homme de bien qu'il fut désigné pour être un des deux rapporteurs qui extrairaient des milliers de pièces du procès les propositions sur lesquelles l'arrêt serait fondé. L'instruction dura deux ans, deux ans d'intrigues, de manœuvres, de discussions passionnées. Pour les malversations qu'il avait commises, Fouquet était passible de bannissement et de confiscation des biens, mais le roi et Colbert voulaient sa tête, ce qu'ils ne pouvaient obtenir que si le crime de lèse-majesté était retenu. Pour forcer les juges à prononcer la condamnation suprême, Colbert n'hésita pas à faire fabriquer des faux. A de telles machinations, le rapporteur s'opposa. Les faux, il les dénonça ; les pressions qui s'exercèrent sur lui, il les écarta. Et quelles pressions ! celles du roi lui-même. En vain, pour l'avertir, lui enleva-t-on l'Intendance de Picardie : il tint bon. Les dernières semaines avant que le procès fût jugé, le magistrat demeura chez lui, porte close, à méditer et à prier Dieu d'éclairer pleinement sa conscience, et, le jour venu, ce fut bien selon sa seule conscience qu'il rapporta, entraînant la majorité des juges à sa suite : Fouquet fut sauvé, Colbert quinaud et le roi furieux.



Cette histoire est belle, et n'y a-t-il pas là de quoi embraser le cœur, à l'âge où l'on croit de toutes ses forces à la justice et où l'on n'accepte guère la raison d'Etat ? Mais la suite de l'histoire, que j'ai sue récemment, n'est pas moins belle. Au lendemain du procès, l'intègre magistrat fut disgrâcié. Quarante ans durant, il fut tenu à l'écart de toutes charges, contraint à vivre dans la retraite, en son château où venaient le consoler

(1) Voir *D. C.*, n° 1 250 du 28. 4. 1957, col. 541.
Les sous-titres sont de notre rédaction.

des amis qui s'appelaient Mme de Sévigné, La Fontaine ou Racine. Mais, quand le fils du disgrâcié fut présenté à la Cour, Louis XIV, s'arrêtant un instant et le considérant d'un air grave, laissa tomber cette parole : « Monsieur, tâchez d'être aussi honnête homme que votre père. » Bel hommage, sur les lèvres d'un prince despotique, mais qui savait reconnaître la grandeur d'âme. Celui qui l'avait mérité était votre ancêtre direct : il s'appelait Olivier d'Ormesson.

A vrai dire, cet hommage était-ce seulement au rapporteur du procès Fouquet qu'il s'adressait, ou plutôt, à travers lui, à toute une famille, en laquelle le Roi-Soleil était trop avisé pour ne pas reconnaître une race de très grands serviteurs ? Car c'est une admirable famille que la vôtre, Monsieur, et l'historien qui remonte dans le passé, au long des siècles où la France éclairait le monde, rencontre vos aïeux à tous les carrefours, ordinairement placés en ces hautes charges de l'État qui ne peuvent être bien tenues sans de hautes vertus.

C'est au milieu du XVIe siècle, sous Charles IX, qu'un Le Fèvre, seigneur d'Ormesson, fit franchir aux siens l'étape décisive, en devenant conseiller d'Etat, intendant des Finances, puis en étant introduit par le Chancelier de l'Hospital au Conseil du roi. C'était un homme exquis que le président d'Ormesson, simple et bon, et qui avait son franc parler avec quiconque. Même devenu vieux, il passait pour le « père de la jeunesse » tant il aimait à rire, et Henri IV, qui l'estimait fort, et l'appelait familièrement « le bonhomme d'Ormesson », s'invita plusieurs fois à sa table, laquelle était ordinairement ornée de jolies dames, ce qui pouvait être, pour le Vert-Galant, une raison de plus d'y prendre place. Mais, comme il était fort sage, le bonhomme d'Ormesson, lorsque, chez lui, la fête battait son plein, il montait paisiblement se coucher et s'endormait au son des musiques. C'est de lui que descendent tous ces Ormesson qu'on voit, depuis lors, aux premiers rangs des honneurs et des charges. Car, depuis l'ami d'Henri IV jusqu'à vous, il n'y a pas une seule génération de votre lignage où l'on ne trouve quelque magistrat des cours souveraines, quelque haut fonctionnaire, quelque financier ou quelque diplomates. Chateaubriand, d'un mot cruel, disait que toute aristocratie passe par trois âges, celui des services, celui des privilèges et celui des prétentions: les Ormesson n'ont connu que le premier.

Je suis allé évoquer ces grands morts, dans la demeure qui, depuis trois siècles, porte votre nom, et dont vous avez su faire, avec un zèle insigne, un mémorial de vos fidélités. C'est, tout près de la banlieue de Paris, mais à l'endroit même où sa laideur s'achève, un château mesuré, blond et blanc, d'une dissymétrie savante, qui se suspend au flanc d'une colline molle, face à des perspectives de bois illimitées. Peut-être Ormesson ne se distinguerait-il pas beaucoup de maintes autres maisons ravissantes que le passé légua à notre Ile-de-France si le goût poétique d'un de vos ancêtres ne l'avait entouré de merveilleuse manière, en le plaçant au centre d'une vaste nappe d'eau. Ainsi, de tous côtés, plongeant ses façades en un parfait miroir, ce château narcisse semble-t-il, aux beaux jours, tout occupé à considérer avec tendresse sa propre grâce. Mais le matin d'automne où je le vis, le vent froid faisant couler la surface du bassin, on eût dit qu'il dérivait lentement, comme un nymphéa rose coupé de sa tige flexible, au fil mystérieux du temps.

C'est là que je saluai, d'une salle à l'autre, tous ces hommes dont vous êtes l'héritier, l'intègre juge Olivier, dans sa simarre rouge, tel que l'a peint Le Brun ; son père, André, un de ces saints laïcs comme en compta bon nombre la Compagnie du Saint-Sacrement chère à saint Vincent de Paul ; cet Henri François, qui refusa tout net la grande chancellerie offerte par le roi Louis XV, parce qu'il se trouvait trop âgé pour cette charge, étrange scrupule dont nos hommes politiques semblent s'être heureusement débarrassés, et tant d'autres. Sans oublier les femmes de votre lignée, belles et modestes, mères aux enfants nombreux, et toutes attachées aux risques comme aux chances de leur époux. Méditant ensuite sur l'exemple que propose une telle famille, lisant les livres fervents où vous vous êtes fait son historiographe, j'ai essayé de dégager les traits caractéristiques, ce par quoi tous ces Ormesson se ressemblent, le désir passionné de servir, le sens aigu du devoir d'état, beaucoup de mesure, beaucoup de libéralisme aussi, une grande indépendance de caractère, au total de la sagesse, de la fermeté et du courage. Ce sont les traits mêmes qui marquent votre carrière, ceux aussi, laissez-moi très simplement vous le dire, qu'on aime en vous.

Une enfance et une jeunesse cosmopolites

Si je devais me conformer aux usages des panégyristes officiels — mais vous savez que l'Académie française consacre les usages sans en être esclave, — je devrais maintenant vous révéler publiquement que vous êtes né à Saint-Petersbourg où votre père était conseiller d'ambassade, qu'à l'âge de 6 semaines vous faillîtes périr de mort violente, votre nourrice vous ayant, distraitement, posé sous les roues d'un wagon, que vous vous appelez Wladimir parce que la date de votre naissance coïncida avec le jour où la sainte Russie commémora la conversion de Kiew par le Prince-Apôtre, et qu'au total ce prénom devait vous paraître un peu lourd à porter lorsque vous fûtes élevé en quelque lycée parisien... Vous ne m'en voudrez pas, j'espère, de ne pas m'être livré à ce travail de reconstitution biographique, dont les résultats, au surplus, vous auraient appris peu de choses, puisque vous l'avez fait vous-même, beaucoup mieux que je ne saurais.

Je renverrai donc à vos *Enfances diplomatiques* tous ceux qui souhaiteront connaître les commencements de votre vie. C'est un livre exquis et qui nous fait attendre avec gourmandise la publication — si un jour vous vous décidez à la permettre — du journal personnel que vous tenez depuis trente-sept ans. Ce volume de pré-mémoires ne nous renseigne pas seulement sur votre jeune carrière et votre découverte du monde ; il évoque, avec un talent rare, l'atmosphère d'une Europe heureuse et qui ne savait pas assez qu'elle l'était, d'une Europe qui nous paraît si lointaine, perdue dans les arcanes de l'histoire, qu'à l'évoquer nous sommes tout attendris. Des figures, grandes et moins grandes, de rois, de ministres, de diplomates sortent de vos pages, bien campées, vues par l'œil pénétrant d'un petit garçon vif, formé à bonne école. Que ne puis-je les citer ! Que ne puis-je non plus rapporter les anecdotes savoureuses qui émaillent vos pages ! C'est par vous, Monsieur, que l'historien retiendra qu'à une cour nordique, la famille régnante était si fort dépourvue de con-

versation que, pour donner à son bon peuple, durant les entractes de l'Opéra, l'impression d'échanger des propos animés, elle avait adopté un subterfuge. « Un, deux, trois, quatre, cinq », disait le roi, le ton interrogatif. « Six, sept, huit, neuf, dix », répondait la reine, d'un air de confidence ; à quoi la princesse héritière, un peu bavarde, enchaînait : « Onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit ! » Et comment oublier la scène, brossée par vous avec verve, quoique un peu macabre à vrai dire, de ce lit funèbre où reposait un ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le tsar de toutes les Russies, près duquel on dut en hâte éteindre les cierges, le corps du défunt étant si imbibé d'alcool qu'il menaçait de s'embraser dans un punch suprême ?

Europe touchante, un peu vieillotte, qui nous paraît bien insouciante, mais où il y avait encore une civilisation véritable, un certain nombre de valeurs en commun. C'est en la parcourant que vous vous êtes éduqué. Vos parents, tour à tour envoyés à Copenhague, Lisbonne, Athènes, puis Bruxelles, vous emmenèrent avec eux dans ces postes successifs. Vous dites, modestement, que vos études en souffrirent, et ne se firent que par raccroc. Selon les canons scolaires, peut-être, mais n'est-ce pas aussi une formation insigne que de découvrir le monde, à l'âge où la mémoire et la sensibilité sont les plus fraîches, de rencontrer, dans le salon maternel, des hommes considérables, d'entendre à la table familiale, parler des plus graves problèmes ? Votre vocation d'ambassadeur date peut-être du temps où, pour distraire vos jeudis, vous rédigiez, dans le plus pur style du marquis de Norpois, d'étourdissantes dépêches diplomatiques ou chiffriez, avec une clé, des invitations à goûter pour vos amis. Mais le grand chroniqueur de politique extérieure que vous êtes devenu, n'aurait pas possédé, des pays et des peuples, cette connaissance profonde, et comme instinctive, qu'on admire en lui, si vous n'aviez été l'enfant rêveur qui se formait un univers en méditant sur la noble terrasse du palais d'Abrantès, à Lisbonne, et l'adolescent qui marchait sur les routes de Grèce, le cœur tout ivre de délire mythologique, en se récitant à soi-même des vers.

Des vers. Ceux que vous saviez par cœur, si nombreux qu'un jour il vous fut possible, lors d'une tournée de la Comédie-Française, à Athènes, de remplacer au pied levé un acteur défaillant. Mais ceux aussi que vous écriviez pour votre compte, et dont le recueil des *Jets d'eau* devait plus tard conserver un choix. De ces poèmes adolescents — qui d'entre nous n'en a commis ? — vous parlez, comme nous parlons tous, avec un sourire dont l'ironie cache une secrète tendresse. J'ai lu les vôtres et j'y ai trouvé cependant beaucoup plus que vous ne reconnaissez aujourd'hui avoir voulu y mettre : votre conception du monde et de la vie, peut-être, ce je ne sais quoi de pur et d'essentiel qu'on n'avoue qu'en vers et à 20 ans, mais auquel l'homme digne de ce nom se doit d'être toute sa vie fidèle :

Ne plus douter : tenir mon rêve dans ma main,
Et dans mon cœur ardent, que le soleil inonde,
Avoir des flots d'amour pour consoler le monde...

Ce n'était pas là un idéal médiocre. Et je pense qu'en m'entendant citer ces vers de votre adolescence, vous devez vous rendre cette justice que vous ne l'avez jamais trahi.

Des vers donc, beaucoup de vers, un roman de jeunesse écrit durant votre service militaire, beaucoup de brouillons raturés, quelques mois de stage dans une banque bruxelloise : votre vie n'avait pas encore trouvé son axe lorsque la première guerre mondiale éclata. Me trompé-je si je dis que c'est elle qui, en vous affrontant à ses dures exigences, en vous plaçant surtout dans le rayonnement d'un chef qui savait merveilleusement accoucher les caractères, vous apprit à écarter toute tentation de dilettantisme et à obéir au précepte fondamental de Nietzsche : « Deviens ce que tu es » ?

Mobilisé, le 2 août 1914, dans le service auxiliaire, passé volontairement dans le service armé, vous étiez, en 1916, officier au quartier général de la 157e division d'infanterie quand une balle de mitrailleuse vous atteignit, alors que vous accomplissiez une mission entre les tranchées, dans les bois d'Altkirch, en Alsace. La blessure était grave, demanda de longs mois d'hôpital pour guérir. C'est alors que le général Lyautey vous appela près de lui.

Lyautey ! Vous avez tout à l'heure rendu à celui qui fut votre chef et votre maître un hommage dont nous avons partagé l'émotion. Comme vous, nous croyons que sa grande figure nous manque, qu'elle manque peut-être au monde. Lyautey l'Africain qui rêva de bâtir un Maghreb uni à la France par les seuls liens de la confiance et de l'estime réciproque. Lyautey le conquérant, qui osait dire que « rien de durable ne se fonde sur la force » et ne souhaiterait être qu'un pacificateur. Lyautey le social, qui, dès sa jeunesse, avait voulu abattre l'absurde barrière des classes et établir entre tous les hommes un climat d'amitié. Lyautey, le prince lorrain, qui cent fois répéta aux élites qu'elles n'ont de droits qu'à la mesure des devoirs qu'elles assument. Lyautey l'Européen qui, si patriote qu'il fût, savait et proclamait que toute guerre entre peuples de notre vieux continent est une guerre fratricide. Lyautey le chrétien, enfin, l'homme tourmenté d'infini, pour qui toute action n'avait, en fin de compte, de sens que pesée aux balances d'une autre justice que celle de la terre et comme une option de nos vie mortelles sur l'éternité.

C'est une chance unique de rencontrer un tel homme, et davantage d'être aimé de lui. Ce fut la vôtre. Lyautey ne vous demanda pas seulement d'être son officier d'ordonnance ; il fit de vous un de ses fils selon l'esprit, son confident, un de ses correspondants préférés : les 500 lettres que vous conservez de lui en témoignent.

De longs mois vous avez vécu dans le rayonnement de ce tempérament, de cette foi. De longs mois, vous avez assisté au jaillissement constant d'idées, de projets, d'espoirs, qu'était la vie du maréchal. Sans doute, avez-vous parfois essuyé quelqu'une de ses colères, car ce lion à crinière blanche, aux yeux d'acier, avait des fureurs terribles, mais plus souvent bénéficié des attentions d'une délicatesse incomparable. Quelle formation, Monsieur ! et comme vous avez raison de garder au plus profond du cœur une reconnaissance sans limites à celui qui vous la donna. J'ai remarqué, lorsque vous m'avez montré, dans la chambre même où il fut rédigé, le manuscrit du discours académique du maréchal, qu'en feuilletant les pages de cette relique insigne, vos doigts tremblaient d'une émotion contenue. Et je me souviens

encore de cette conversation, à Rome, où vous m'avez raconté comment vous aviez été seul, avec trois ou quatre amis, sur un quai de Marseille, le jour affreux où le grand proconsul revint du Maroc sans une salve d'honneur, sans un roulement de tambour, puisque, aussi bien, Lyautey aura bénéficié de cette suprême récompense que la France réserve à trop de ses meilleurs fils : l'ingratitude. Votre voix était grave et basse, votre gorge serrée. Un fils n'eût point parlé autrement de son père. Je compris alors ce que la rencontre avec Lyautey avait représenté pour vous.

Le journaliste

Au lendemain de la première guerre mondiale vous étiez revenu dans cet Ormesson que vous aviez acquis d'un de vos oncles, juste avant qu'éclatât le conflit. Marié depuis 1913 avec celle qui devait être toujours la parfaite compagne de votre route, vous aviez commencé à édifier cette magnifique famille — trois filles, trois garçons, — dont vous vous plaisez à dire qu'elle constitue la plus chère de vos œuvres. Après tant d'errances, vous n'aviez qu'un désir, retrouver vos racines. « La terre et les morts » : la célèbre formule barrésienne prenait pour vous toute sa signification d'exigence. La commune qui porte votre nom vous avait choisi pour maire, comme aujourd'hui elle a élu votre fils aîné. Votre avenir semblait celui d'un gentilhomme de campagne qui gérerait ses domaines, en se distrayant à composer des romans ou des poèmes. La Providence, en laquelle vous croyez, en avait décidé autrement.

C'est un fait significatif de votre carrière que ses orientations décisives n'en furent jamais intentionnelles : vous ne deviez pas, plus tard, solliciter une ambassade ; en 1922, vous n'aviez nullement résolu d'être journaliste. Cet été-là, vous aviez décidé d'aller faire un voyage en Europe centrale, curieux de voir ce qu'étaient réellement ces pays que le traité de Versailles venait d'improviser. Peu de jours avant le départ, à la table du maréchal Lyautey, le directeur du *Gaulois* vous proposa d'envoyer à son journal des « lettres de voyages », elles parurent : ce furent là vos débuts dans un métier où, bien vite, vous deviez faire figure de maître, celui du grand journalisme politique.

De ce premier contact avec la nouvelle Europe, si fragile en vérité, et sur laquelle pourtant se fondaient tant d'espoirs, vous n'aviez pas tiré seulement des impressions d'étape ; vous aviez trop été formé, depuis votre jeunesse, aux problèmes de la politique extérieure pour ne pas essayer de dégager les leçons de cette expérience. Votre premier grand article, publié dans la *Revue hebdomadaire* sous le titre « La faillite de l'esprit diplomatique », acheva de révéler en vous une intelligence lucide, peu dupe des faux semblants, pour qui la référence fréquente aux leçons du passé constituait le moyen le plus sûr de juger du présent et de prévoir l'avenir. Peu après, une autre étude, consacrée à l'intervention française dans la Ruhr, attirait sur vous l'attention de Raymond Poincaré, qui suggéra au directeur du *Temps* de vous demander des chroniques. Bientôt *l'Europe nouvelle* vous confiait son éditorial. Votre destinée de journaliste politique était dès lors fixée.

C'est, il faut le dire, un admirable métier que celui de journaliste politique, mais combien exigeant et difficile ! Difficile surtout, exigeant davantage, lorsqu'il se soumet à l'actualité et qu'il doit faire face à la pression de l'événement quotidien. Ecrire chaque soir un article ; tous les jours avoir l'obligation d'extraire, du flot ininterrompu des dépêches que les « téléscripteurs » transmettent dans un crépitement de mitrailleuse, le fait fondamental, la donnée importante qui peut infléchir l'avenir ; sur tous les sujets, avoir une réaction instantanée en sachant qu'une phrase, répercutée dans un immense public, peut à son tour peser sur les décisions des hommes ; c'est là une tâche dont on peut apprécier la grandeur à la mesure des servitudes, et dont est loin de jauger les mérites le lecteur moyen qui, en ouvrant son journal habituel, attend qu'il lui fournisse, sur le monde tel qu'il va, une opinion toute faite, qu'il répétera, convaincu de l'avoir trouvée tout seul.

C'est ce métier-là, ce beau métier, que vous avez fait, Monsieur, des années durant, depuis qu'en 1934 le directeur du *Figaro* vous eut persuadé d'en assumer la charge. J'ai vu, à Ormesson, les recueils de ces articles où vous vous faisiez l'historien de l'immédiat ; ils occupent une longue suite de volumes. Parallèlement à eux, des livres paraissaient sous votre signature, qui étaient comme le prolongement de votre travail de journaliste, ou plutôt qui vous permettaient, en accordant à votre pensée plus de développement, de montrer sur quelles bases solides se fondaient vos jugements quotidiens et que vos réactions immédiates correspondaient à des intentions profondes, à une véritable politique. Que vous ayez exercé une influence, on s'en persuade volontiers à considérer les réactions violentes qu'à maintes reprises provoquèrent vos articles : c'est un excellent signe, lorsqu'on tient une plume, que d'être vilipendé et de susciter des colères. Telles de vos publications eurent cette chance ; votre livre, par exemple, *Confiance en l'Allemagne ?* que cependant avait couronné à l'unanimité un jury qui contenait parmi ses membres aussi bien André Tardieu que Léon Blum, sans oublier notre maître et confrère, André Siegfried. Et certaine étude où vous exposiez ce qu'on appela « le plan d'Ormesson », proposant une réduction des paiements intergouvernementaux, réparations et dettes interalliées, pour éviter les conséquences fâcheuses de ces grands transferts sur certaines économies nationales, fit en son temps figure d'événement, ou de scandale, ce qui, en politique, selon la perspective où l'on se place, est exactement équivalent.

J'ai relu, ces temps-ci, beaucoup de vos articles, et tous vos livres. L'impression que j'en ai retirée est, laissez-moi vous le dire, telle qu'elle eût suscité en moi une profonde amitié envers votre esprit, si cette amitié n'avait antérieurement existé envers votre personne. Plus encore que l'aisance qui est vôtre à exposer clairement les plus difficiles problèmes, ce que j'ai admiré, c'est votre mesure, votre sagesse, votre indépendance et votre générosité. Ce sont, nous le savons déjà, vertus de votre race, mais qu'on est d'autant plus heureux de voir en un de nos contemporains qu'elles ne sont pas si répandues. Traditionaliste, vous êtes ardemment tourné vers l'avenir ; conservateur, vous êtes le contraire même d'un homme de parti, de clan ou de caste : il suffit de voir, pour s'en convaincre, avec quelle pertinence, dans votre livre : *Qu'est-ce qu'un Français ?* vous tracez les portraits d'un Clemenceau, d'un Poincaré et d'un Briand, tous trois cependant si éloignés de votre propre « famille spirituelle ». Patriote, passionnément attaché aux fidélités qui firent la grandeur

de la France, vous savez cependant, et avez le courage de le dire, que l'élargissement des perspectives imposé par la révolution technique doit entraîner un changement de vision et de méthodes, et que l'Europe peut être aussi la chance de la France. Prudent dans vos jugements, vous refusant à hurler avec les loups, vous apparaissez essentiellement comme un homme libre. C'est, je ne vous l'apprendrai pas, une situation excellente pour recevoir des coups de droite et de gauche. Au moment de l'intervention italienne en Ethiopie, *le Populaire* vous appelait « le pédicure de Mussolini », et *l'Action française* « le bas valet du *Foreign Office* », Guelfe aux Gibelins, Gibelins aux Guelfes, pour un journaliste qui se veut indépendant vraiment, il n'est pas de meilleure définition.

Le plus admirable est qu'en suivant cette voie de juste milieu et d'indépendance, vous ayez eu bien plus souvent raison que les polémistes qui vous attaquaient. On est frappé, quand on relit les feuillets un peu jaunis de vos articles d'il y a vingt ou trente ans, de constater à quel point votre jugement était lucide et devait être confirmé par les faits. Vous aviez raison quand, dès 1924, vous annonciez que la nouvelle Europe était une construction artificielle qui ne résisterait pas au premier choc. Vous aviez raison, quand vous prévoyiez le relèvement de la Russie et de l'Allemagne et précisiez que leur alliance risquait de broyer un jour la Pologne comme dans un étau. Vous aviez raison, lorsque, vers 1930, voyant monter au-delà du Rhin, le flot du national-socialisme, vous osiez dire qu'il ne suffisait pas de se moquer du caporal en chemise brune, mais qu'il fallait porter remède aux conditions économiques et sociales qui, en provoquant un monstrueux chômage, préparaient à Hitler ses troupes. Ajouterai-je que vous aviez raison encore, lorsque vous disiez — c'est une idée sur laquelle vous avez insisté souvent et qui, semble-t-il, n'a pas cessé d'être bonne à redire — qu'un pays ne peut pas avoir de grande politique extérieure si d'abord sa politique intérieure n'est solide, ordonnée, équitable, et que la France ne saurait faire confiance au monde si, d'abord, elle n'a confiance en soi...

Il est parfois singulièrement douloureux d'avoir raison. Dans ce poste d'écoute qu'était votre bureau du *Figaro* vous avez entendu s'enfler les grondements du cyclone qui allait balayer notre monde et jeter bas, pour un temps, le vieux chêne français. La seconde guerre mondiale éclata : demeuré à votre poste d'observateur de l'événement, de conseiller de l'opinion, vous ne laissiez pas voir à votre public le trouble que vous ressentiez et l'angoisse en vous grandissante. Le drame se précipita. La guerre des blindés, qu'un jeune chef avait annoncée, mais que les hommes politiques n'avaient guère su prévoir, déroula sur le territoire de la patrie ses terrifiants épisodes. C'est alors que, une fois encore, une décision que vous n'aviez point sollicitée modifia le cours de votre destinée. Le 20 mai 1940, à 7 heures du matin, une communication téléphonique vous annonçait que vous étiez nommé ambassadeur de France auprès du Saint-Siège et que vous aviez à rejoindre votre poste d'urgence. Six jours plus tard, vous arriviez au palais Taverna.

Avec cette nomination s'ouvrit le second grand chapitre de votre carrière : il devait être aussi brillant que le premier. A vrai dire, diplomate, n'étiez-vous pas prédestiné à l'être ? Fils d'ambassadeur, vous aviez déjà un frère aîné ambassadeur et un beau-frère ambassadeur : vous aviez étudié, dans le dessein d'écrire un livre, ce très grand ministre des Affaires étrangères que fut Vergennes, publié une fort intéressante silhouette du premier représentant que la France eut aux Etats-Unis, Conrad-Alexandre Gérard, et analysé avec une grande pertinence la politique extérieure de Delcassé. Combien de fois vos articles n'avaient-ils pas offert aux diplomates, conseils judicieux et arguments ! Dans le dernier chapitre de vos *Enfances diplomatiques*, vous aviez même brossé, de l'ambassadeur modèle, un portrait qui mériterait d'être classique. Et surtout, sachant mieux que personne que la tâche diplomatique ne s'improvise pas, qu'elle exige une minutieuse formation d'esprit et davantage, ce je ne sais quoi qui ne s'apprend guère, mais s'hérite plus volontiers d'une longue tradition de tact et de mesure, de culture et de dévouement, vous étiez, de toute manière, qualifié pour être un diplomate, au sens plein du mot.

Un de vos aînés dans la carrière, un de ceux auxquels elle dut son éclat, a défini la diplomatie « la première des sciences inexactes et le dernier des beaux arts », à quoi il a ajouté que « ce n'est plus un métier ». La définition paraît judicieuse, la diplomatie, science psychologique par excellence, ne s'accommode guère des règles strictes qui régissent la mathématique ou la chimie, et fait à tout instant appel aux puissances d'intuition et de création que les artistes mettent aussi bien en œuvre. En revanche, on se sent beaucoup moins d'accord sur la dernière assertion, encore qu'elle soit extrêmement répandue. Jadis, on reprochait aux diplomates de l'être trop ; on moquait leur vêture, leurs tics, leur langage : du marquis de Norpois, de Marcel Proust, au duc de Xaintrailles, d'Abel Hermant, la « Carrière » fournissait maintes cibles aux romanciers et aux auteurs comiques. Mais il y avait alors, pour s'occuper des affaires extérieures des Etats, un corps solide, fortement original, qui exerçait un peu à la façon d'un sacerdoce un très beau métier. Ce corps a-t-il disparu ? Est-il vrai — ce sont les diplomates eux-mêmes qui nous l'assurent — que depuis l'emploi du téléphone et de l'avion, les ambassadeurs n'aient plus rien à faire ? L'auteur, à qui j'empruntais il y a un instant la définition de la diplomatie va jusqu'à assurer que l'idéal professionnel du diplomate soucieux de sa carrière doit être aujourd'hui de ne prétendre à aucun rôle autre que celui de boîte aux lettres, et que sa maxime de vie doit se résumer en ce cri qu'on entend retentir sur les quais des grandes gares au départ des trains de nuit : « Oreillers ! Couvertures ! »

J'avoue ne point partager ce pessimisme. Il est vrai qu'on a vu se constituer, de nos jours, une diplomatie nouvelle, à grands coups de déclarations fracassantes, à grands renforts de conférences « tenues à l'échelon le plus haut » : les résultats en sont-ils meilleurs ? Avant la guerre de 1914, une charmante histoire se racontait au Ballplatz, le Quai d'Orsay autrichien. Quand naquit la diplomatie ? Fut-ce quand l'ange Gabriel alla visiter la Vierge Marie ? Fut-ce quand le serpent

remit ses lettres de créances à notre mère Eve ? Nullement. L'origine céleste de la diplomatie et son antériorité à toutes les professions ne sauraient faire le moindre doute, puisque la Bible nous apprend qu'au début de tout, même avant le *fiat* créateur, existait le chaos, et que le chaos ne pouvait être, naturellement, que l'œuvre des diplomates. Il ne semble pas que les choses aillent beaucoup mieux depuis qu'en ce rôle les hommes d'Etat aient prétendu remplacer les messieurs de la carrière. Mais au surplus, ceux qui, écrivains voyageurs, ont vu de près en poste maints diplomates français, savent avec quelles qualités éminentes la plupart d'entre eux accomplissent une tâche qui, pour être devenue plus modeste d'apparence, n'en est souvent que plus difficile. Ils savent ce qu'un ambassadeur, par son influence personnelle, peut donner d'autorité et de rayonnement à la France, qu'une ambassade est exactement ce que son titulaire en fait, et ils gardent la conviction que, n'en déplaise aux critiques, la diplomatie demeure bien un métier, un très beau métier.

Que vous ayez été vous-même un très grand ambassadeur, Monsieur, tous ceux qui vous ont vu à l'œuvre en peuvent témoigner. Votre carrière diplomatique se déroula en trois étapes. La première, brève, durant le douloureux été de 1940, où, coupé de votre pays et de vos enfants, réfugié avec votre femme au couvent Sainte-Marthe du Vatican, vous puisiez dans de fréquents entretiens avec celui-là même auprès de qui vous représentiez la France vaincue, la confirmation de l'espérance que vous portiez en vous-même : celle de son relèvement et du triomphe de la justice. Revenu en France, à l'automne 1940, ne pouvant retourner à Ormesson, l'occupant vous ayant inscrit sur la liste noire de ses adversaires nommément désignés, vous restiez à Lyon de longs mois, avant d'être obligé, comme tant d'autres, de fuir la police ennemie, de changer dix-sept fois de gîte, pour enfin revenir vous cacher à Paris même, en y préparant, avec quelques amis, la réapparition du *Figaro*.

Mais il était dit que la carrière ne vous abandonnerait pas. Après quelque dix mois de journalisme politique quotidien, vous étiez pressenti par le général de Gaulle pour aller rouvrir à Buenos Aires l'ambassade de France, ce que vous fîtes avec un succès considérable, ranimant en Argentine les activités de nos lettres et de nos arts, rendant à notre culture le rayonnement qui, en cette Amérique latine amie, constitue sans doute notre meilleure chance. En 1948, enfin, M. Robert Schuman, alors ministre des Affaires étrangères, vous offrit de représenter de nouveau la France auprès du Saint-Siège. Vous deviez rester à Rome huit ans.

AU CŒUR DE LA CHRÉTIENTÉ

Je suis sûr de ne pas me tromper en disant que vous avez considéré votre ambassade à Rome comme la plus grande chance de votre carrière et son point culminant. Si, au plein de votre jeunesse, vous aviez rencontré un homme de taille exceptionnelle en la personne de Lyautey, votre âge mûr en aura connu un autre, aussi grand certainement par le caractère et le génie, mais qui dépasse encore votre premier maître en lumière intérieure et en rayonnement. Pour un diplomate de foi catholique, il n'est pas de plus beau poste que celui où il peut représenter son pays dans cet Etat qui est le plus petit du monde, quant à la surface, mais qui est le plus grand selon l'esprit. Là, en ce point même où l'Apôtre versa son sang pour le Christ et où reposa sa dépouille mortelle, ainsi que les grands travaux de notre confrère et ami Jérôme Carcopino l'ont montré, le cœur même du monde catholique bat ; c'est de là que tout part, c'est là que tout arrive. L'Eglise catholique ne reçoit pas d'autre lumière que celle qui lui vient de cette fenêtre unique, brillant tard dans la nuit au palais vatican, la fenêtre près de laquelle un vieillard blanc travaille, infatigable, à faire régner sur la terre un peu plus de justice et d'amour.

Huit ans ambassadeur de France auprès de S. S. Pie XII, vous avez pu, mieux que personne, connaître cette personnalité si complète, si riche, qu'à seulement la considérer en son œuvre, on doit la tenir pour unique. Vous avez pu apprécier cette merveilleuse présence aux êtres qui est la sienne, si soutenue que chaque visiteur a l'impression de retenir, de mériter peut-être la totale attention de celui qui l'accueille. Vous avez pu mesurer l'inlassable curiosité du Pape à tous les problèmes, son véhément désir de voir clair, d'être exactement informé, la pénétration de son jugement et sa bonté inépuisable. Je ne vous apprendrai pas en quelle estime il vous tenait, il vous tient : j'en ai recueilli le témoignage de ses propres lèvres. Je ne pense pas trahir un secret d'état en rapportant publiquement que la dernière fois que je fus reçu par lui en audience, en avril de l'an dernier, vous étiez candidat au siège que vous occupez désormais parmi nous et que le Souverain Pontife s'enquit auprès de moi de vos chances. Il n'était pas besoin d'être doué du don de prophétie pour l'assurer qu'elles étaient grandes. Ce à quoi le Pape me répondit qu'il s'en réjouissait et pour vous et pour l'Académie française, puisque aussi bien, gardant de la gratitude pour le témoignage de respectueuse admiration que notre Compagnie lui offrit jadis en lui décernant sa médaille d'or, ce grand lettré qu'il est s'intéresse à nous, même à notre dictionnaire, voire à nos élections.

Ce que furent les huit années de votre ambassade à Rome, quel extraordinaire éclat vous avez su donner à votre mission, nous sommes ici quelques-uns à avoir pu l'apprécier directement. De longue date, jamais envoyé de la France auprès de la Cour pontificale « n'avait porté à un pareil niveau le rang de sa fonction, ni satisfait aux obligations de sa tâche avec un égal prestige ». Vous étiez devenu le doyen du Corps diplomatique. Le *Circolo di Roma*, le plus fermé des cercles, qu'un de ses membres définissait un jour « le Jockey-Club des diplomatiques » vous avait choisi pour président. La Villa Bonaparte, où vous aviez très judicieusement transporté l'ambassade française, était devenue le lieu de rencontre où les Français de passage prenaient contact avec tout ce que la Ville Eternelle comptait qui pût les intéresser. Cardinaux, archevêques, évêques, y mêlaient en grand nombre leurs violets et leurs pourpres. Et comment, en évoquant ces réceptions où l'intelligence et la délicatesse s'alliaient, ne pas rendre hommage à l'hôtesse sans qui elles n'eussent pas été telles — dans la tâche diplomatique l'ambassadrice n'est pas beaucoup moins importante que l'ambassadeur, — celle qui sut aussi bien restituer aux fresques du palais leur beauté ancienne que donner à chacun de ses invités l'impression qu'en cette demeure française il se trouvait un peu chez soi ?

Une des œuvres auxquelles, durant ces huit années fécondes, vous aviez été le plus attaché, a été ce « Centre Saint-Louis-des-Français », dont nos compatriotes ne savent pas assez qu'il constitue un haut lieu de l'esprit, un intense foyer d'où rayonnent la culture et la spiritualité françaises. Un de vos prédécesseurs l'avait fondé, montrant par là qu'on peut être un très grand philosophe et un esprit très pratique : Jacques Maritain. Vous lui avez donné un développement extraordinaire. Ce n'est pas rien que, dans la vaste salle de lecture, des étudiants de toutes les races et de plus de cent nations viennent suivre les travaux de la science et de la culture française. Ce n'est pas rien qu'au plein cœur de la ville, une librairie qui est peut-être la plus belle de Rome, offre nos livres. Ce n'est pas rien que les salles du Centre Saint-Louis se remplissent plusieurs fois par mois pour écouter des conférenciers français de passage et voir des films français. Votre dernière réalisation à Rome aura été précisément la construction d'une salle plus vaste encore, que votre excellent collaborateur, le P. Darsy, sut paradoxalement installer en sous-sol, dans le vieux cloître de Saint-Louis. Ceux qui assistèrent à l'inauguration purent constater quel rayonnement personnel était le vôtre et quelle estime le difficile monde romain vous accordait. Il y avait tant de princes de l'Eglise tout de rouge vêtus, au premier rang de l'assistance, qu'un diplomate un peu impertinent murmura : « Est-ce à un Consistoire que nous allons assister ou à un Conclave ? »

L'immense labeur que réclame le métier d'ambassadeur, on vous voyait l'accomplir avec une aisance, une simplicité, on dirait même une gentillesse qui vous gagnaient les cœurs. Je ne pense pas qu'il y ait eu, parmi vos subordonnés, un seul qui n'eût reconnu en vous l'aîné fraternel, l'ami, et l'hommage que, par la voix d'un d'entre eux, ils vous rendirent lorsque vous avez quitté Rome, caractérisa d'un mot exact l'impression que vous donniez à tous : « L'humanité » ; quelle vertu éclatante pour un chef ! Vous aviez découvert cette manifestation de la vitalité spirituelle de la France qu'est la présence française dans la Ville Eternelle et vous vous étiez pris de passion pour elle, au point de lui consacrer des pages ferventes. Tous ces prêtres, tous ces religieux, toutes ces religieuses qui servent l'Eglise en sa capitale, depuis le décanat du Sacré-Collège et la Secrétairerie d'Etat jusqu'aux plus humbles besognes de la charité, vous en aviez fait, ce qu'aucun ambassadeur n'avait fait avant vous, une vaste famille, unie par les liens d'une amitié active. Quelle gratitude tous vous en gardent, nous en avons un signe : cette épée que vous portez en cet instant et à l'offrande de laquelle — j'ai lu la liste de tous ces noms, — du cardinal de Curie jusqu'à la plus modeste Ursuline, tous et toutes ont voulu participer.

Un souhait réalisé de Claudel, personnalité multiple

Vous voilà donc ceint désormais de cette arme pacifique dont un chef d'Etat militaire nous dota, et vous nous avez dit tout à l'heure qu'en vous élisant, l'Académie française avait réalisé le rêve de votre enfance. Me permettrez-vous cependant de vous avouer qu'en préparant ce discours d'accueil, je n'ai pas été sans éprouver une rétrospective inquiétude ? Car, à étudier l'histoire de votre famille, j'ai constaté, avec quelque étonnement que vous étiez le premier Ormesson à siéger parmi nous. Le roi Charles IX, à un de vos ancêtres qui refusait de devenir ministre des Finances, répondait : « J'ai mauvaise opinion de mes affaires puisque les honnêtes gens ne veulent pas s'en mêler. » Devais-je penser que les affaires de l'Académie étaient si mauvaises que tant d'honnêtes et illustres Ormesson n'eussent pas songé à être académiciens ? Mais j'ai calmé ce léger tourment en me souvenant qu'il est de tradition dans votre famille de ne briguer ni honneur ni haute charge, mais d'attendre d'y être mandé, et en me remémorant que l'article 15 de nos statuts, qui rend inutiles les lettres de candidature et même déconseille formellement les visites académiques, n'a guère été appliqué par nos aînés...

Vous-même, Monsieur, en vous conformant à de tels usages, vous écartez-vous de ceux de votre famille ? Les grandes étapes de votre carrière, nous venons de le voir, vous les avez franchies presque involontairement, appelé à des postes ou à des titres que vous n'aviez pas sollicités. Votre candidature à notre Compagnie serait-elle l'exception qui confirmerait cette règle de votre vie ? Non, sans doute, car l'appel à siéger parmi nous, vous l'avez bien reçu, et de la façon la plus émouvante ; de celui-là même auquel vous deviez succéder, Claudel, le grand Claudel, avait pour vous autant d'affection que d'estime ; deux sentiments dont il n'était guère prodigue. Je puis vous apporter le témoignage que, depuis longtemps déjà, il souhaitait vous voir dans nos rangs. Et quand il dédicaçait à son « futur confrère » les livres qu'il vous adressait, croyez bien qu'il ne cédait pas à un mouvement de pure politesse, la gracieuseté n'étant pas non plus beaucoup dans son tempérament.

Vous venez de parler de lui comme il eût aimé qu'on parlât : simplement, honnêtement, sans emphase, mais avec la chaleur et la confiance que cet homme à l'écorce rude appréciait plus que tout. Quelle tâche cependant vous incombait à évoquer en une heure cette prodigieuse stature, ce bloc erratique de nos lettres, ce caractère complexe et fascinant, ce génie pour qui la gloire n'aura peut-être été, en fin de compte, selon le mot d'une autre poète (1) que « la somme des malentendus qui s'accumulent autour d'un nom » ! Il fallait, pour que son portrait fût tel que nous venons de l'entendre, que votre analyse de l'homme et de l'œuvre ne procédât pas seulement d'une documentation exacte, mais de cette puissance de connaissance dont Pascal nous a appris qu'elle est la seule efficace : le cœur.

En vérité, il n'y avait pas un Claudel, mais plusieurs, pas seulement le Claudel diplomate et le Claudel poète, dont vous avez justement dit qu'ils avaient pu s'entr'aider, pas seulement le Claudel tendrement mystique de la *Vierge à midi* et le Claudel précis, administrateur solide, que vous nous avez montré, consul ou ambassadeur minutieusement préoccupé des plus matériels intérêts français. Cet homme qu'on voyait le plus ordinairement carré dans sa rugueur massive, avait aussi en lui des trésors de générosité et de délicatesse. Celui-là même qui disait, avec son grand rire : « L'incompréhension fait partie de mes attributs », savait tout comprendre quand il s'agissait d'un ami dans la peine ou d'une âme dans l'inquiétude.

---

(1) Rainer Maria Rilke.

Cette sensibilité dont il a su doter les plus exquises de ses héroïnes, c'était d'abord la sienne ; la charité de Violaine, c'était d'abord celle à laquelle lui-même voulait tendre : mais cette sensibilité, cette charité il les cachait aux regards des hommes, sachant que la vérité du cœur n'appartient qu'à Dieu.

Il y avait aussi le Claudel paysan — celui qu'il appelait lui-même « mon côté *j'avions* », — assez fier, quoi qu'il en dît, de « ses solides racines terriennes », mais qui exagérait sa rusticité pour décourager les sots. Il y avait le Claudel moqueur, celui qui déclarait publiquement que les expressions « écoutez voir » et « nous deux, mon chien » lui paraissaient d'une excellente langue, tout exprès, j'imagine, pour étonner ses confrères de l'Académie française. Il y avait encore le Claudel homme d'esprit, aux réparties instantanées, impayables, celui qui résumait la crise économique américaine par cette formule : « C'était l'époque où, en se mettant à la fenêtre au quarantième étage, on voyait à tout instant dégringoler un banquier ; ce qui était fort moral... », ou celui qui, à une amie qui se plaignait de manger trop souvent du veau dans les wagons-restaurants, répondait, en éclatant de son rire superbe, que « les veaux des wagons-restaurants devaient être les fils des vaches qui regardent passer les trains ». Petits côtés d'un grand homme ? et que je devrais m'excuser d'évoquer en cette enceinte ? Non, car il y a en Claudel un élément comique, sans lequel son génie n'eût pas été complet et auquel il attachait la plus grande importante. « Claudel, poète cosmique », portait la bande d'un livre qui lui fut consacré. En le lisant, il poussa cet inimitable grommellement qui était chez lui le signe de l'ironie et de la fureur : « l's est de trop ! «

Le plus extraordinaire était que tous les éléments complexes, et presque contradictoires, qui composaient sa personnalité, se trouvaient en Claudel accordés, harmonisés, par une sorte de flot puissant, irrésistible, de flux vital. Au contraire de tant d'autres, bien moins compliqués et originaux, il n'avait aucun effort à faire pour être totalement lui-même. Un Victor Hugo, qu'il n'aimait guère, un Shakespeare, qu'il admirait, donnent une impression analogue de spontanéité créatrice, de jaillissement. Là était aussi la racine de sa joie, cette immense et puissante joie qui anime et emporte toute son œuvre. « Il n'y a pas d'autre bonheur sur terre que de donner son plein », dit son héroïne Violaine. Mais il savait qui avait placé en lui cette puissance et pour quel usage ; il savait pour quel bonheur il faut donner son plein. Lui qu'on a si souvent représenté abrupt dans son orgueil, il avouait que toute son œuvre n'avait à ses yeux d'importance que par le témoignage qu'elle pouvait porter au monde, et que, bien plus que de la critique littéraire, elle relevait de Dieu.

Vous aussi, Monsieur, et moi-même, nous croyons l'un et l'autre que là est bien « la voie, la vérité, la vie », et que tous les éloges humains n'ont aucun sens auprès d'un autre jugement qu'il n'appartient point aux hommes de prononcer. Pour le grand chrétien qu'était Claudel, le plus beau des discours, fût-il académique, valait moins qu'une silencieuse prière. Je vous donne rendez-vous, l'été prochain, à Brangues, dans cette terre dauphinoise, où le poète avait voulu passer la fin de sa vie et où il a choisi de reposer. Nous descendrons ensemble le chemin rocailleux qui mène à cette dalle nue sous laquelle, selon la formule biblique qu'il avait voulue pour épitaphe, « les restes et la semence de Paul Claudel » attendent la résurrection de la chair en laquelle les chrétiens ont foi. Dans cet enclos de solitude et de silence, longuement nous méditerons la leçon de cette grande vie, au pied de ce haut peuplier solitaire qui tremble de la tête dans le midi solide, où il n'y a plus à jamais ni hésitation ni « partage », comme un trait d'union tangible entre la terre mortelle et le ciel des génies et des saints.

Puis nous irons à quelque 500 mètres de là, au bord de ce Rhône que le poète a si admirablement chanté et qui, par tant de côtés, lui ressemble. Nous regarderons couler cette eau puissante, frémissante de violences contenues et de lumière, nous penserons à tout ce qu'elle apporte à la terre où elle passe de force de vie, de générosité, de ferveur et d'espérance. Et nous relirons ensemble ces phrases qu'il y a deux ans, sur le parvis de Notre-Dame, prononça au nom de l'Académie française, celui dont je viens de n'être que le substitut, notre commun ami, Robert d'Harcourt :

« Roc puissant en travers du courant — paradoxe de dureté au milieu de la mollesse ambiante, placé comme un signe à une heure où tout se délite et s'effrite, — comme un grand signe d'affirmation devant une humanité qui n'a jamais eu faim plus grande de certitude. »

Les œuvres de M. Wladimir d'Ormesson (1)

Les jets d'eau, poèmes (Grasset, 1911).
Préface d'une vie, roman (Ollendorf, 1919).
Nos illusions sur l'Europe centrale (Plon, 1922).
Les résultats de la politique de la Ruhr (Plon, 1923).
Dans la nuit européenne (Champion, 1923).
La première mission de la France aux Etats-Unis (Conrad-Alexandre Gérard) (Champion, 1925).
Portraits d'hier et d'aujourd'hui (Champion, 1925).
La confiance en l'Allemagne ? (N. R. F., 1928) (Grand prix de littérature politique).
La paix religieuse (Spes, 1929).
Pour la paix (La paix par la presse, Position de la France en Europe) (Spes, 1929).
Lyautey (avec quatre dessins d'Henri de Nolhac) (Champion, 1931).
Notre vieille maison (Collection des « Amis d'Edouard », Champion, 1931). Tirage limité non dans le commerce.
Enfances diplomatiques (Hachette, 1932).
La révolution allemande (Bloud et Gay, 1934).
La grande crise mondiale de 1857 (Maurice d'Hartoy, 1934).
Vue cavalière de l'Europe (Maurice d'Hartoy, 1934).
Qu'est-ce qu'un Français ? (Clemenceau, Poincaré, Briand) (Spes, 1935 et 1939).
L'Europe en danger, Le communisme et la guerre (Flammarion, 1936).
Adieux (*Souvenirs sur le maréchal Lyautey*) (Spes, 1937).
La Pologne, notre sœur (Flammarion, 1939).
L'éternel problème allemand (Spid, 1945).
La Ville Eternelle, Rome vue par les écrivains français (Alsatia, 1956).
Mission à Rome (allocutions à la colonie ecclésiastique et française de Rome) (Alsatia, 1957).

(1) Nous avons publié dans *la Documentation Catholique* plusieurs discours prononcés par M. Wladimir d'Ormesson durant le temps où il était ambassadeur de France auprès du Saint-Siège (*D. C.*, n° 1191 du 23. 1. 1955, col. 91 ; n° 1207 du 4 9. 1955, col. 1121 ; n° 1217 du 22. 1. 1956, col. 99).

Les costumes de Communion solennelle

Lettre de S. Exc. Mgr Martin

S. Exc. Mgr Martin, archevêque de Rouen, président de la Commission de pastorale et de liturgie, avait adressé l'an dernier la lettre suivante aux prêtres de son diocèse au sujet de cette question du costume de la Communion solennelle qui continue à partager l'opinion comme en témoignent les prises de position de divers évêques que nous reproduisons plus loin (1) *:*

CHERS MESSIEURS,

La question redevient d'actualité... Des lettres « en sens divers » étant parvenues à l'archevêché, je me décide à vous livrer les quelques réflexions suivantes :

1. Il peut y avoir des raisons valables de changer les costumes traditionnels des garçons et des filles. Faut-il encore qu'elles existent pour procéder à un changement dont on peut être assuré, en règle générale, qu'il ne plaira pas à tout le monde. (Ne serait-ce qu'aux fabricants et aux familles qui gardent soigneusement en réserve les anciens costumes qu'on passe d'enfant à enfant.)

2. Le changement ne doit pas être décidé par le seul « fait du prince », je veux dire par une décision unilatérale de M. le curé qui n'a pas un pouvoir impératif ni, à plus forte raison, dictatorial, en la matière.

Il s'agit ici d'une question « mixte », si l'on peut dire, à la fois familiale et paroissiale, profane et sacrée...

En paroisse ou dans les pensions, les parents doivent donc être consultés et c'est à eux qu'il appartient, en fin de compte, de décider de la toilette des enfants.

3. Même prise en commun, une décision de ce genre ne peut être imposée aux familles sous peine de ne pas admettre les enfants à la cérémonie. Une telle condition supplémentaire ne doit pas être ajoutée aux conditions prévues par le réglement diocésain pour l'admission à la Communion solennelle.

S'il est parfaitement admissible qu'on groupe ensemble, dans l'église, les enfants qui portent un costume semblable, il serait abusif de refuser ceux ou celles qui seraient habillés différemment.

4. On n'oubliera pas qu'une modification des costumes entraîne des conséquences sociales. Les arguments des fabricants ne sont pas sans valeur. Tout changement dans la mode a une répercussion sur les industries de fabrication. Elle est d'autant plus grave, dans le cas présent, qu'il s'agit d'une habitude ancienne et d'une fourniture considérée comme assurée depuis longtemps (des siècles).

Il paraît, en outre, qu'il est difficile de trouver un autre emploi pour le tissu commandé en vue des toilettes de filles et laissé pour compte.

Quand un changement est décidé, il est donc, pour le moins, charitable de prévenir les fournisseurs longtemps à l'avance, au lieu d'attendre le dernier moment (2).

5. L'expérience démontre que les changements ne sont pas toujours heureux. Si l'on peut concéder que la tunique des filles a son symbolisme, un charme de simplicité, prête moins que les « toilettes » aux écarts des genres et des fortunes, la coiffure reste un point délicat. En général, on s'accorde pour reconnaître que les petites calottes blanches sont laides, peu féminines. Pendant la journée, la tunique ne remplace pas la silhouette traditionnelle des communiantes de chez nous... Un certain nombre de personnes le regrettent... Si l'argument n'est pas décisif, il a pourtant sa valeur et il faut en tenir compte dans l'examen de la question, avant la décision...

6. En ce qui concerne les garçons, l'aube vaut nettement mieux à l'église que le costume ancien si peu élégant, c'est le moins qu'on puisse dire. L'aube est plus harmonieuse, plus pieuse. Elle présente pourtant un inconvénient : étant un costume d'église, il ne peut être question de laisser les enfants en aube toute la journée. Rien ne distinguera donc plus le communiant des autres garçons après la cérémonie religieuse.

Pour y remédier, il faut recommander le port du brassard. Pris au moment où l'enfant quitte l'aube, il restera le signe distinctif, traditionnel, du petit communiant pendant tout le reste de la journée.

7. Attention au bon état et à la propreté des aubes. Le conseil n'est pas superflu. On a déjà vu des aubes mal tenues qui ressemblent à des sacs, enfilées ou enlevées sans respect, comme un costume de parade ou de théâtre dont on se débarrasse en quittant la scène.

Si l'on modifie le costume, il faut se préoccuper de donner tout son sens spirituel au changement et s'efforcer d'en faire un acte éducateur du sens religieux de l'enfant.

8. On peut d'ailleurs élargir ce dernier conseil. Puisqu'il faut traiter les questions de costumes avec les parents, profitons-en pour essayer de faire mieux comprendre à tous combien tout ce qui touche à l'Eucharistie doit être traité avec respect. L'Eglise se préoccupe justement du costume : qu'on n'oublie pas, surtout, que l'âme vaut mieux que le corps et à plus forte raison que le vêtement...

9. J'arrête là mes conseils. Je sens que je ne suis pas tout à fait dans ma « partie » sur ce chapitre vestimentaire... Mais n'arrive-t-il pas qu'à défaut d'expérience personnelle on soit riche de celle d'autrui ? Tel est mon cas : je viens de vous livrer les conclusions de ce que j'ai vu, lu et entendu maintes fois sur les lèvres de gens très sensés, dans mes courses dominicales, ces derniers temps...

A l'approche des cérémonies de Communions solennelles et des Confirmatons, je demande au Seigneur de bénir largement prêtres, parents et enfants.

Votre bien cordialement dévoué en Notre-Seigneur et Notre-Dame.

† JOSEPH-MARIE MARTIN,
archevêque de Rouen.

(1) *La Vie diocésaine* de l'archidiocèse de Rouen, 27 avril 1956.
Nous avons déjà publié sur cette question trois instructions émanant respectivement de S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille ; de S. Em. le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, et de S. Exc. Mgr Jacquin, évêque de Moulins, dans *la D. C.*, n° 1196, du 3 avril 1955, col. 399.

(2) S. Exc. Mgr Martin a attiré de nouveau et « très spécialement » l'attention du clergé et des familles sur ce paragraphe 4 dans *la Vie diocésaine* du 15 mars dernier.

S. Exc. Mgr Chappoulie, évêque d'Angers (3) :

Depuis quelques années, un mouvement de renouveau liturgique se dessine, dans le diocèse comme partout ailleurs, qui tend à rendre plus accessible aux fidèles la signification des rites et symboles liturgiques.

Les cérémonies de Communion solennelle n'ont pas échappé à cet effort de rénovation. Clergé et familles chrétiennes se sont efforcés de favoriser chez les premiers communiants un climat plus liturgique de recueillement, de prière et d'unité.

Dans cette préoccupation, des familles ont accepté notamment de voir uniformiser le costume de Communion solennelle par l'adoption généralisée des aubes, rendant ainsi plus sensible à leurs enfants le caractère communautaire d'une cérémonie où tous ne doivent faire qu'un sans distinction devant Dieu.

Ces considérations très légitimes en appellent toutefois d'autres qui, pour être d'un genre tout différent, ne peuvent échapper à une réflexion chrétienne.

En effet, la généralisation des aubes à la Communion solennelle provoque de grosses difficultés chez les commerçants qui avaient l'habitude de fournir une importante clientèle de communiants. L'impossibilité de prévoir un approvisionnement normal de tissu sans risques de mévente constitue pour le commerce du vêtement un sérieux problème économique et une source de malaise social.

Sollicité de préciser sa pensée à ce sujet, Mgr l'évêque estime :

— Que personne ne peut se prévaloir de l'autorité diocésaine pour imposer telle ou telle mode de costume aux enfants de Communion solennelle ;

— Que MM. les curés et aumôniers doivent laisser les familles libres de leur choix dans ce domaine ;

— Enfin que là où l'usage des aubes de Communion tendrait à s'établir, on s'efforcera de tenir compte des répercussions économiques et sociales qu'une telle mesure adoptée de manière soudaine et massive pourrait faire supporter au commerce de l'habillement.

⁂

S. Exc. Mgr Le Couëdic, évêque de Troyes (4) :

Nous tenons à renouveler la note parue dans *la Revue Catholique* du 2 juillet 1954 et par laquelle nous réprouvions catégoriquement tout changement aux usages traditionnels en matière de costume de Communion solennelle, du moins à l'extérieur des églises.

Y renoncer serait supprimer de gaieté de cœur le seul vestige qui rappelle à tous, dans les rues de nos cités laïcisées, l'importance de ce grand jour.

† J. L. C.

⁂

S. Exc. Mgr Robin, évêque de Blois (5) :

Dans le diocèse de Blois, comme en beaucoup d'autres, la question se pose, depuis quelques années, du costume à donner aux enfants pour les cérémonies de la Communion solennelle.

(3) *La Semaine religieuse d'Angers*, 17 février 1957.

(4) *La Revue catholique du diocèse de Troyes*, 5. 4. 1957.

(5) *La Semaine religieuse du diocèse de Blois*, 15. 3. 1957.

Des questions ayant été, de divers côtés, posées à ce sujet, S. Exc. Mgr l'évêque fait savoir que les familles restent libres de leur choix dans ce domaine.

⁂

S. Exc. Mgr Urtasun, administrateur apostolique de Valence (6) :

Les règlements précisés par les *Statuts diocésains* doivent être partout observés.

Je renouvelle les directives de mars 1955. Il ne faut pas donner une allure trop « cléricale » au costume des communiants. Imposer les aubes et tuniques n'est pas opportun. Il convient que le costume soit simple et décent, les familles les plus pauvres étant aidées à procurer à leurs enfants ce qui marquera, toute la journée, la profession solennelle de foi.

† Joseph Urtasun,
archevêque.

⁂

S. Exc. Mgr Lebrun, évêque d'Autun (7) :

Les familles gardent évidemment le droit d'acheter, pour leurs enfants, le costume qui leur plaît, sous réserve des règles d'une stricte décence et sans étalage de luxe. Là où le clergé, d'accord avec les familles, tient à l'uniformité des costumes durant les cérémonies, en revêtant tous les enfants d'une aube blanche de même modèle, on n'obligera pas les familles à une dépense supplémentaire et l'aube ne sera portée qu'à l'église.

S. Exc. Mgr Lebrun aborde dans ce même communiqué la question des cadeaux :

Il va de soi que le souvenir d'une telle journée, où Dieu se fait si proche d'une âme d'enfant, ne saurait être une montre, un bracelet, un bijou, ni même une simple médaille. Nous souhaitons qu'il soit le missel que doit posséder tout vrai chrétien, le missel qui contient toutes les prières du prêtre à l'autel, qui fera découvrir à l'adolescent les richesses de la liturgie et qui nourrira sa foi par les textes admirables de l'Ecriture. Tous les libraires catholiques en possèdent maintenant un choix abondant, de présentation parfaite et de prix avantageux. Ils ont heureusement pris la place des « livres de messe » qu'on offrait autrefois et qui ne pourraient plus répondre aux légitimes exigences des vrais fidèles de notre temps.

(6) *Semaine religieuse du diocèse de Valence*, 9. 3. 1957.

(7) *La Semaine religieuse d'Autun, Chalon et Mâcon*, 30. 3. 1957.

— *Spirituels et mystiques des premiers temps*, par F. Cayré, A. A.. — Vol. 14 × 19 cm., 124 pages. Prix : 300 francs. Arthème Fayard, éditeur.

L'éminent patrologue qu'est le R. P. Cayré évoque dans ces pages la captivante figure des Pères et nous les livre dans leur réalité vivante et actuelle. L'ensemble comprend dix chapitres : les premiers témoins de l'Esprit dans l'Eglise ; les Pères, organes qualifiés de l'Esprit dans l'Eglise ; les Pères, hommes d'Eglise par excellence ; les contemplateurs des « grands mystères » ; les promoteurs de vie chrétienne ; mystiques et maîtres de la vie intérieure ; les ascètes chrétiens ; hautes tendances spirituelles ; les grandes dévotions des anciens spirituels ; l'actualité des anciens maîtres de l'esprit chrétien. Un tableau général des Pères les plus en vue sur le plan spirituel et une bibliographie apportent de précieux compléments à ce volume, qui est comme un petit classique de la patrologie.

L'évêque dans l'Église

Etude de S. Exc. Mgr Charue, évêque de Namur

L'étude dont nous donnons le texte ci-après a été rédigée par S. Exc. Mgr Charue, évêque de Namur, en vue de préciser la doctrine catholique face à des interprétations erronées de la nature et des prérogatives de l'épiscopat.

Ce document a valu à S. Exc. Mgr Charue la lettre suivante qui lui a été adressée au nom de S. S. Pie XII par S. Exc. Mgr Dell'Acqua, substitut de la Secrétairerie d'Etat (1) :

Dal Vaticano
li 21 *février* 1957

SEGRETARIA DI STATO
DI SUA SANTITA

N° 395664

MONSEIGNEUR,

J'ai bien reçu, accompagnés de votre aimable lettre du 8 de ce mois, les deux exemplaires que vous m'avez adressés de votre étude sur « L'évêque dans l'Eglise », et j'ai aussitôt remis entre les mains du Saint-Père celui qui lui était destiné.

Sa Sainteté connaît bien le souci de Votre Excellence de faire connaître la doctrine et de réagir contre certaines interprétations erronées touchant la nature et les prérogatives de l'épiscopat dans l'Eglise. Elle vous félicite et agrée bien volontiers le nouveau témoignage que vous lui en donnez.

Je vous remercie à mon tour, Excellence, d'avoir bien voulu m'envoyer cet article et je vous prie d'agréer la nouvelle assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

A. DELL'ACQUA, *subst.*

Voici le texte de l'étude de S. Exc. Mgr Charue (2) :

Les théologiens s'intéressent davantage aujourd'hui à la théologie de l'épiscopat (3). Ceux qui se préoccupent de l'Union des Eglises considèrent comme capital le rôle des évêques (4). Les historiens voient mieux que naguère encore la part qui revient aux évêques dans la grande réforme du Concile de Trente (5), tandis que beaucoup de nos contemporains attendent d'eux qu'ils les guident dans les complications actuelles de l'apostolat (6). On a parlé d'un « mouvement venant de la conscience de l'Eglise, qui chercherait, sous la motion de l'Esprit-Saint, à revaloriser la notion de l'épiscopat (7).

L'ENSEIGNEMENT DE S. S. PIE XII

Il nous semble que si ce jugement est fondé, la confirmation de cette impulsion divine doit nous venir de Rome. Or, de fait, le pontificat de Sa Sainteté le Pape Pie XII aura beaucoup contribué à éclairer la théologie de l'épiscopat.

L'actuel Souverain Pontife se préoccupe vivement du rôle des évêques. Après la dernière guerre, tandis qu'un pénible antiépiscopalisme troublait les milieux catholiques français, Pie XII en disait sa peine à Mgr Théas, évêque de Tarbes et Lourdes. Rapportant ces doléances, celui-ci écrit : « Le Pape me parla de l'épiscopat en des termes de foi, de respect, de ferveur vraiment admirables. Jamais je n'avais entendu de pareils accents. Nous mettons, dit-il, toute Notre autorité suprême pontificale à défendre et à protéger l'autorité et les droits des évêques, à prêcher la soumission aux évêques. » (8)

A toute occasion, en effet, le Saint-Père rappelle le droit divin qui impose la soumission à l'évêque, l'obligation de faire de cette obéissance la norme et la condition essentielle de l'activité apostolique, plus spécialement de l'apostolat sacerdotal (9). Comme il l'explique dans son *Allocution aux religieux,* en décembre 1950, la soumission à l'évêque diocésain est nécessairement impliquée dans la soumission au Pontife suprême, premier gardien des lois divines fondamentales de l'Eglise (10). De fait, l'union des prêtres avec l'évêque est le lien de l'unité voulue par le Christ (11). « Sans l'obéissance aux évêques, sans le respect des évêques, proclame le Saint-Père, il n'y a plus d'Eglise. Mais la soumission qui est demandée, c'est la soumission d'amour. Qui n'aime pas son évêque ne peut lui obéir comme il faut. » (12).

Pie XII s'intéresse aux études sur l'épiscopat. Il les encourage et Mgr Dubois a confié à ses anciens diocésains de Rodez comment il s'était entretenu avec le Pape de ce sujet et comment cette audience pontificale lui avait ouvert de nouveaux horizons (13). Bien des textes, d'ailleurs, témoignent du souci qu'a le Saint-Père de pénétrer personnellement et de préciser dans son enseignement la doctrine de l'épiscopat.

Les documents les plus importants sont incontestablement les deux *Discours aux évêques* de

(1) *Revue diocésaine de Namur,* mars 1957.

(2) D'après la *Revue diocésaine de Namur,* janvier-février 1957. — Nous avons ajouté à ce texte des sous-titres et des références de *la D. C.*

(3) Voir, notamment, A. MARTIMORT, *De l'évêque,* Paris, 1946 ; M. KUPPENS, *Notes dogmatiques sur l'épiscopat,* série d'articles dans la *Revue ecclésiastique de Liège,* 1949-1951, t. XXXVI-XXXVIII ; J. COLSON, *L'évêque dans les communautés primitives,* Paris, 1951 ; S. Exc. Mgr P. M. THÉAS, *L'évêque dans l'Eglise,* Toulouse, 1952 ; S. Exc. Mgr E. GUERRY, *L'évêque,* dans la Collection *Ecclesia,* Paris, 1954 ; *Initiation théologique,* t. IV, Paris, 1954, p. 346-350 (P. A. LIÉGÉ) et p. 708-716 (P. M. GY) ; *L'évêque et son Eglise,* dans les *Cahiers de La Pierre-qui-Vire,* Paris, 1955. Voir aussi nos *Problèmes du clergé diocésain,* II-III ; *Sa Spiritualité,* dans nos *Mandements,* t. II, 1953, p. 213-250 ; 1954, p. 321-348.

(4) O. ROUSSEAU, *La vraie valeur de l'Episcopat dans l'Eglise, d'après des documents de 1875,* dans *Irénikon,* 1956, t. XXIX, p. 128-129.

(5) Voir P. BROUTIN, *La réforme pastorale en France au XVII[e] siècle,* 2 vol., Paris, 1956.

(6) S. S. Pie XII lui-même, notamment dans son *Discours aux évêques,* du 31 mai 1954, dans *A. A. S.,* 1954, t. XLVI, p. 314. (*D. C.,* n° 1175 du 13. 6. 1954, col. 705).

(7) Editorial de la revue *Irénikon,* 1956, t. XXIX, p. 3.

(8) S. Exc. Mgr P. M. THÉAS, *op. cit.*

(9) S. S. PIE XII, *Adhortatio apostolica Menti nostrae,* dans *A. A. S.,* 1950, t. XLII, p. 662-663, 690, 695-696 (*D. C.,* n° 1080 du 22. 10. 1950, col. 1345) ; *Discours aux évêques,* du 2 novembre 1954, dans *A. A. S.,* 1954, t. XLVI. p. 373-375 (*D. C.,* n° 1186 du 14. 11. 1954. col. 1427). Voir d'autres références chez Mgr P. VEUILLOT, *Notre sacerdoce,* 1954, t. II, p. 386.

(10) S. S. PIE XII, *Allocution aux religieux,* du 8 décembre 1950, dans *A. A. S.,* 1951, t. XLIII, p. 29 (*D. C.,* n° 1085 du 31. 12. 1950. col. 1669).

(11) S. S. PIE XII, *Menti nostrae, loc. cit.,* p. 690.

(12) S. Exc. Mgr P. M. THEAS, *op. cit.*

(13) S. Exc. Mgr M. M. DUBOIS, *Le clergé personnel de l'évêque,* dans la *Semaine religieuse de Rodez,* Pâques 1953, p. 183-184.

1954, en l'année de la glorification de saint Pie X, modèle du Maître de doctrine, du Prêtre et du Pasteur. Les évêques sont unis au Pape comme les apôtres étaient unis à Pierre. Successeurs des apôtres de droit divin, les évêques doivent partager la sollicitude et la vigilance du Pape pour l'Eglise universelle : sous son autorité suprême, ils forment le collège apostolique, auquel le Christ a confié son Eglise, avec la triple prérogative et la triple mission du magistère, du sacerdoce et du gouvernement. (14)

C'est aux apôtres et à leurs successeurs qu'a été confiée la vérité révélée. Ils sont les seuls qui ont été établis de droit divin docteurs et maîtres dans l'Eglise. « A côté des successeurs légitimes des apôtres, c'est-à-dire le Pontife romain pour l'Eglise universelle et les évêques pour les fidèles confiés à leurs soins, il n'y a pas d'autres maîtres de droit divin ; mais eux-mêmes et surtout le Maître suprême de l'Eglise, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, peuvent faire appel pour leur fonction magistrale à des collaborateurs ou conseillers et leur déléguer le pouvoir d'enseigner, soit à titre extraordinaire, soit en vertu de l'office qu'ils leur confèrent. Ceux qui sont ainsi appelés à enseigner exercent dans l'Eglise l'office de maîtres, non en leur nom propre ni au titre de leur science théologique, mais en vertu de la mission qu'ils ont reçue du Magistère légitime ; leur pouvoir reste toujours soumis à celui-ci sans jamais devenir *sui iuris*, c'est-à-dire indépendant de toute autorité. » (15)

Quant au *ministère*, que le Pape appelle ici le *sacerdoce*, il est dit que ce sont les *apôtres* que le Christ constitua prêtres, et non les fidèles. La situation précise des prêtres du second degré, comme on dit, n'est pas touchée dans les *Discours aux évêques* de 1954. On peut noter cependant le parallélisme avec la prérogative du magistère (16), et d'autant plus que le lien existe aussi, d'autre part, avec la charge pastorale. Les paroles de saint Pierre exhortant à devenir les modèles du troupeau (17), dit le Pape, « visent principalement l'évêque, en tant qu'il doit remplir la charge de *pasteur* ». Et à ce propos, Pie XII s'élève contre « la tendance qui ose réduire et limiter le pouvoir des évêques, — sans en excepter le Pontife romain, — en tant qu'ils sont pasteurs du troupeau qui leur est confié » (18).

On rapprochera des *Discours aux évêques* de 1954 l'allocution pontificale adressée, en septembre 1956, aux participants du Congrès de liturgie pastorale d'Assise : « La hiérarchie, dit le Pape, détient le *Depositum fidei* et le *Depositum gratiae*. » Puis, après avoir développé le premier point, il poursuit : « Le Seigneur a transmis aussi à ses *apôtres* les trésors du *Depositum gratiae* : la grâce sanctifiante, les vertus, les dons, le pouvoir de baptiser, de conférer le Saint-Esprit, de remettre les péchés par la Pénitence, de consacrer les prêtres. » (19) L'expression *Depositum gratiae* est nouvelle, croyons-nous ; en tout cas,

---

(14) S. S. PIE XII, *Discours aux évêques*, du 31 mai 1954, *loc. cit.*, p. 314.

(15) *Ibid.*

(16) S. S. PIE XII, *Discours aux évêques*, du 2 novembre 1954, *loc. cit.*, p. 667-668.

(17) *I Petr.*, *V*, 3.

(18) S. S. PIE XII, *Discours aux évêques*, du 2 novembre 1954, *loc. cit.*, p. 671.

(19) S. S. PIE XII, *Discours aux participants du Congrès de liturgie pastorale d'Assise*, du 22 septembre 1956, dans *A. A. S.*, 1956, t. XLVIII, p. 713 (*D. C.*, n° 1236 du 14. 10. 1956, col. 1288).

elle n'est pas usuelle. Raison de plus d'être attenti[f] au parallélisme, qui s'impose de toute évidence avec le *Depositum fidei*. Comme la vérité, ains[i] la grâce du Christ est communiquée par tous le[s] prêtres, notamment par la liturgie, mais les tré[sors] en ont été remis, dit le Pape, aux apôtres. Ne faut-il pas conclure que le sacerdoce, comme le magistère, est d'abord dans le collège des apôtres et donc dans le collège des évêques ?

Précédemment, le 28 janvier 1948, avait paru l'importante Constitution apostolique *Sacramentum Ordinis*, dirimant l'ancienne controverse sur la forme du diaconat, du presbytérat et de l'épiscopat (20). On ne peut contester que la forme d'un sacrement est éclairante pour en préciser la grâce. Or, les textes retenus pour la forme du presbytérat et pour la forme de l'épiscopat témoignent en faveur d'un sacerdoce à deux degrés : le presbytérat confère, avec la grâce propre de cet ordre, la charge et donc les pouvoirs du *second degré*, c'est-à-dire, d'après le contexte immédiat de la Préface, en subordination des évêques (21). Les prêtres sont ordonnés comme collaborateurs des évêques, non pas comme détenteurs d'un sacerdoce qui leur conférerait une aptitude autonome à faire ce que font les évêques.

A la lumière de ces documents majeurs, citons encore deux textes récents du Pape Pie XII, qui nous paraissent éloquents. Le jour même du sacre de Mgr Montini, le 12 décembre 1954, le Saint-Père envoie sa bénédiction « à son fidèle collaborateur, devenu *aujourd'hui* son *frère dans l'Ordre épiscopal* » (22). En juin 1955, c'est de Mgr Fontenelle que le Pape parle comme « de celui que l'Esprit-Saint a revêtu hier de la *plénitude du sacerdoce* » (23).

Comme on le voit, la tendance à promouvoir la théologie de l'épiscopat peut invoquer comme un encouragement l'enseignement du Pape, Docteur suprême de l'Eglise.

EPISCOPAT ET PRESBYTÉRAT

Quoi d'étonnant, dès lors, qu'il y ait eu une réaction vive et générale lorsque, naguère, il fut écrit qu'il ne faut pas trop magnifier la plénitude du sacerdoce dans l'évêque, qu'il n'est pas de l'essence du sacrement de l'Ordre de distinguer entre prêtres du premier et prêtres du second degré ? (24) C'était remettre en question la sacra-

---

(20) S. S. PIE XII, *Constitutio apostolica Sacramentum Ordinis*, du 30 novembre 1947, dans *A. A. S.*, 1948, t. XL, p. 6 et 7 (*D. C.*, n° 1015 du 25. 4. 1948, col. 515).

(21) Voir B. BOTTE, *L'Ordre d'après les prières d'ordination*, dans *Les questions liturgiques et paroissiales*, 1954, t. XXXV, p. 169.

(22) S. S. PIE XII, *Allocution à l'occasion du sacre de S. Exc. Mgr Montini*, du 12 décembre 1954, dans *A. A. S.*, 1954, t. XLVI, p. 728.

(23) S. S. PIE XII, *Allocution après le sacre de S. Exc. Mgr Fontenelle*, dans *l'Osservatore Romano* des 10-11 juin 1955. Voir *La Documentation Catholique* du 26 juin 1955, t. LII, col. 773.

(24) J. BEYER, *Nature et position du sacerdoce*, dans *la Nouvelle Revue théologique*, 1954, t. LXXVI, p. 356-373, 469-480 ; *Les Instituts séculiers*, Bruges, 1954, p. 152-180. Le tort du P. BEYER est de vouloir construire sa théologie de l'épiscopat à partir de certains cas-limites, alors qu'il faudrait employer toutes les données traditionnelles d'après leur importance respective.

Avant même les publications du P. BEYER, ces cas-limites avaient été examinés et autrement interprétés par plusieurs théologiens et canonistes de valeur, tels que Y. CONGAR, *Faits, problèmes et réflexions à propos des pouvoirs d'Ordre et des rapports entre le presbytérat et l'épiscopat*, dans la *Maison-Dieu*, 1948, cah. 14, p. 107-128 ; E. F. REGATILLO, *Ius sacramentarium*, 2e éd., Standard, 1949, p. 460-461 ; F. CAPPELLO, *De sacramentis*, t. IV, *De Sacra Ordinatione*, 3e éd., Rome, 1951, p. 28-47 ; E. BOULARAND, *La consécration épiscopale est-elle sacra-*

mentalité stricte de l'épiscopat, alors que les théologiens la tenaient de plus en plus comme certaine, voire comme « en passe de devenir une doctrine catholique » (25), victorieuse, disait-on, de la longue opposition que lui avait faite une pseudo-tradition, dont le crédit n'avait fait que décroître (26).

Précisément, cette réaction dont nous venons de parler nous valut d'excellentes études sur l'épiscopat. Dom Bernard Botte, notamment, établit comment les plus anciennes prières d'ordination témoignent pour la sacramentalité stricte de l'épiscopat (27). D'une autre de ses publications, il apparaît que la grâce spécifique de la succession apostolique est conférée au Sacre par l'imposition des mains et que c'est l'Ordre des évêques ainsi constitué qui fonde l'apostolicité et l'unité de toute l'Eglise (28). Selon un néologisme expressif, les évêques, comme les apôtres, *structurent* l'Eglise. Selon les expressions bibliques, ils sont le fondement de l'Eglise et les assises de son rempart (29).

Au collège des apôtres succède donc le collège des évêques. Aussi bien insiste-t-on sur l'idée, comme on dit, de *collégialité* dans le sacerdoce. L'Ordre ne s'explique pas adéquatement par des fonctions personnelles ou par des charismes accordés à des individus isolés. L'Ordre est une réalité collégiale. « Le mot même d'ordination, remarque le P. Roguet, est éclairant. Ordonner quelqu'un, cela veut dire sans doute lui conférer un pouvoir, mais cela veut dire d'abord l'introduire dans un *ordo,* c'est-à-dire une catégorie d'hommes à la fois divers, étagés dans une hiérarchie et rassemblés par des caractéristiques communes, formant un ensemble. L'ordination est par elle-même collective. Elle s'adresse à des sujets nombreux. Elle distribue les pouvoirs variés au cours d'une même cérémonie. Elle les distribue selon l'ordre ascendant de ses divers pouvoirs, si bien que l'assistance à une ordination nous fait voir toute la hiérarchie du sacerdoce dans sa montée. » (30)

Au sommet de la hiérarchie sacrée, il y a l'Ordre épiscopal. Le Christ a appelé ses apôtres individuellement, il est vrai, mais il a fondé son Eglise sur un collège apostolique uni et rassemblé autour de son chef, l'apôtre Pierre. De même, s'il est de foi que les évêques sont les successeurs des apôtres (31), cette succession n'est parfaite en eux que collégialement : comme dit Léon XIII, « l'Ordre des évêques ressortit nécessairement à la constitution intime de l'Eglise » (32).

L'infaillibilité doctrinale et le souci de l'Eglise universelle et de l'évangélisation du monde n'affectent personnellement que le Pape, successeur de Pierre ; les autres évêques ne participent à ces prérogatives et à ces devoirs que collégialement et en union avec le Vicaire de Jésus-Christ. Si dans l'Eglise particulière, le troupeau peut se dire groupé autour d'un successeur des apôtres, c'est précisément parce que son évêque appartient au collège épiscopal universel (33).

Dans son diocèse, l'évêque est entouré de son *Presbyterium.* Sans doute, tous les prêtres, qu'ils soient évêques ou non, ont le même pouvoir consécratoire sur l'Eucharistie ; il est possible, ajouterons-nous, que les prêtres du second ordre puissent être habilités à exercer plus qu'on ne le croit généralement, les fonctions considérées comme épiscopales, telles les confirmations et, au moins, certaines ordinations (34). N'empêche que c'est l'épiscopat seul qui est le sacrement de l'Ordre dans sa plénitude. Les autres prêtres sont ordonnés comme collaborateurs des évêques. Le presbytérat est essentiellement une participation à l'épiscopat (35).

Nous pouvons donc reprendre la conclusion que nous exprimions ainsi dès 1954, en une note brève sur le sujet : « Des *découvertes théologiques,* comme on dit, peuvent faire nuancer les prérogatives épiscopales autrement qu'on ne le fit jusqu'ici, mais elles n'entament pas pour cela le problème du caractère sacramentel de l'épiscopat, dont la grâce spécifique est de constituer l'évêque dans la plénitude de la succession apostolique. » (36).

Episcopat et papauté

Dans le mouvement pour revaloriser la notion d'épiscopat, la revue *Irénikon,* publiée par les moines de l'Union de Chevetogne, tient un rôle de premier plan. Nous y trouvons, notamment, un article de Dom Olivier Rousseau, qui mérite une attention spéciale : il reproduit le texte d'une conférence donnée par le P. Beyer, en août 1955, au Congrès des dirigeantes de la Croisade eucharistique. On s'étonne de voir porter devant le grand public, et même devant un public de jeunes, une théorie qui tranche tellement sur la pensée habituelle de la communauté chrétienne. Voici ce texte :

« Nous ne devons pas être étonnés de voir que peu à peu ce que les évêques ont été autrefois dans leurs diocèses, aujourd'hui ce sera le Pape

---

mentelle ? dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique,* 1953, t. LIV, p. 3-36 ; Ch. JOURNET, *Vues récentes sur le sacrement de l'Ordre,* dans la *Revue thomiste,* 1953, t. LIII, p. 81-108 ; H. LENNERTZ, *De sacramento Ordinis,* 2e éd., Rome, 1953, p. 110 ; J. LÉCUYER, *Aux origines de la théologie thomiste de l'épiscopat,* dans *Gregorionum,* 1954, t. XXXV, p. 56-88 ; A. LIEGE, dans *Catholicisme,* 1954, t. IV, p. 801-803.

Pour les deux dernières années, voir surtout les articles ici cités, des deux revues : *Les questions liturgiques et paroissiales* et *Irénikon.*

(25) E. BOULARAND, *La consécration épiscopale est-elle sacramentelle ? loc. cit.,* p. 7, 34.

(26) J. LÉCUYER, *Aux origines de la théologie thomiste de l'épiscopat, loc. cit.*

(27) B. BOTTE, *L'Ordre, d'après les prières d'ordinations, loc. cit.,* p. 167-178.

(28) B. BOTTE, « *Presbyterium* » et « *Ordo* » *episcoporum* », dans *Irénikon,* 1956, t. XXIX, p. 5-27.

(29) *Ephes.,* II, 20 ; *Apoc.,* XXI, 18.

(30) A. M. ROGUET, Rapport au Congrès de l'Union des Œuvres, tenu à Versailles, le 6 avril 1956, extraits publiés dans *Irénikon,* 1956, t. XXIX, p. 322-323.

(31) Voir les références au *canon* 329 du CODEX JURIS CANONICI.

(32) S. S. LÉON XIII, Enc. *Satis cognitum,* du 29 juin 1896, dans *A. S. S.,* 1895-1896, t. XXVIII, p. 732.

(33) A. M. ROGUET, *loc. cit.,* p. 327.

(34) Voir nos *Problèmes du clergé diocésain, loc. cit.,* t. II, p. 323, en note.

(35) B. BOTTE, « *Presbyterium* » *et* « *Ordo episcoporum* », *loc. cit.,* p. 25-26. Voir aussi P. LIÉGÉ, *Evêque,* dans *Catholicisme, loc. cit.,* col. 801 ; B. LUYCX, *De l'évêque,* dans *Les questions liturgiques et pastorales,* 1956, t. XXXVII, p. 196.

(36) *Problèmes du clergé diocésain, loc. cit.,* t. II, p. 323. Quand on parle de l'épiscopat, il ne faut pas penser seulement aux fonctions sacerdotales. Même du point de vue canonique, il faut étendre la perspective et aller jusqu'à ce qu'on a appelé la « trame juridique première », jusqu'au droit constitutionnel de l'Eglise, qui coïncide, dans la pensée du divin Fondateur, avec l'essence même du dogme ecclésial. (Voir J. F. NOUBEL, *L'Eglise diocésaine, sa construction juridique actuelle,* dans *L'Année canonique,* Paris, 1952, t. I, p. 142). C'est une erreur d'opposer théologie et droit canonique, théologiens et canonistes : de part et d'autre, il faut aller aux institutions divines essentielles, principes et du dogme et du droit.

qui prendra cette mission en main, car il ne serait pas bon pour l'Eglise et pour le monde que dans tous les évêchés et dans chaque évêché (37), il y ait des positions différentes et parfois contradictoires. Si l'Eglise veut rester une dans un monde qui s'unifie, il faut que la papauté parle, qu'elle parle souvent et qu'elle dirige tout. Et voilà pourquoi ce XX[e] siècle est une aurore nouvelle dans l'Eglise, une aurore d'une ère nouvelle, d'une ère pontificale, comme il est également l'aurore d'un monde universel, d'une société internationale, et, comme les Etats disparaîtront, les évêchés perdront de leur souveraineté, laissant à Pierre et à ses successeurs la direction générale de tout le mouvement catholique, de toute l'Action catholique, de tout l'apostolat » (38).

Déjà, lors du Concile du Vatican, l'écueil exista d'une interprétation abusive de l'infaillibilité pontificale, comme si le rôle des évêques était ramené à celui de simples exécutants, comme s'ils en étaient réduits à voir « absorber leurs droits dans la juridiction du Pape » (39). Ce fut même là l'occasion d'un conflit entre l'Eglise et l'Etat en Allemagne. Bismarck prétendit que la situation des évêques était complètement changée à la suite du Concile, qu'il devait donc s'ensuivre des conséquences graves pour les relations entre le Pape et les chefs d'Etat. Les évêques allemands publièrent en 1875 une réponse énergique et claire à souhait. Or, comme d'aucuns objectaient que ce document épiscopal ne rendait pas fidèlement la pensée du Concile du Vatican, le Pape Pie IX intervint lui-même, et deux fois en quinze jours, proclamant qu'il approuvait avec joie les « lumineuses déclarations et protestations des évêques allemands », que ceux-ci avaient exposé « le véritable sens des décrets du Concile », que leur texte enseigne « la pure doctrine catholique, établie et développée par des arguments évidents et irréfutables », et « qu'il n'est pas besoin que le Pape y ajoute quelque chose » (40).

Que disait donc ce texte de l'épiscopat allemand ? Contentons-nous d'en citer un extrait, mais qui est décisif : « D'après cette doctrine de l'Eglise catholique, le Pape est évêque de Rome, mais non évêque d'un autre diocèse, ni d'une autre ville ; il n'est ni évêque de Breslau ni évêque de Cologne, etc. Mais en sa qualité d'évêque de Rome, il est en même temps Pape, c'est-à-dire le pasteur et chef suprême de l'Eglise universelle, chef de tous les évêques et fidèles, et son pouvoir papal doit être respecté et écouté partout et toujours, et non pas seulement dans des cas spéciaux et exceptionnels. Dans cette position, le Pape doit veiller à ce que chaque évêque remplisse son devoir dans toute l'étendue de sa charge. Si un évêque en est empêché ou si un besoin quelconque s'en fait sentir, le Pape a le droit et le devoir, non en sa qualité d'évêque du diocèse, mais en celle de Pape, d'ordonner tout ce qui est nécessaire pour l'administration du diocèse » (41).

(37) Entendons diocèse.

(38) J. BEYER, *Le Souverain Pontife, centre vital et unité de l'Eglise*, dans *Ut regnet, Vivre avec l'Eglise*. Textes des conférences données au Congrès des dirigeantes de la Croisade eucharistique, en août 1955, à Nivelles, numéro spécial, XXIV[e] année, 1955, p. 38. Le texte est cité par O. ROUSSEAU, *loc. cit.*, p. 128, n° 2.

(39) Journal de M. ICARD, cité par R. AUBERT, *Le Pontificat de Pie IX*, Paris, 1952, p. 342, et par O. ROUSSEAU, *loc. cit.*, p. 129.

(40) O. ROUSSEAU, *loc. cit.*, p. 137-141.

(41) O. ROUSSEAU, *loc. cit.*, p. 133 ; aussi P. LIÉGÉ, *Le*

Nous pensons que cette déclaration des évêques allemands et la retentissante approbation de Pie IX constituent une réfutation suffisante de la conférence du P. Beyer. Un texte récent de Pie XII s'impose cependant aussi à l'attention. Nous l'avons intentionnellement réservé pour ce moment de notre exposé.

Il est bien vrai que l'évolution mondiale pose des problèmes et que l'Eglise doit les résoudre dans l'uniformité. Encore qu'il faille éviter une centralisation excessive et, d'autre part, qu'on ne puisse tenir la sociologie naturelle comme déterminante en théologie, les conditionnements passagers, voire même durables, de la société civile ne peuvent déterminer jusque dans leurs essentielles exigences les rapports et les méthodes de la hiérarchie de droit divin.

Précisément, le Pape lui-même avait traité ce sujet en novembre 1954, dans son second *Discours aux évêques*, et il l'avait fait conformément à la tradition ferme de l'Eglise. Il convient de tendre, dit le Saint-Père, à « plus d'uniformité dans la façon de gouverner : on évite ainsi l'étonnement des fidèles, qui souvent ne comprennent pas pourquoi dans un diocèse les choses se font d'une façon et dans un autre, peut-être voisin, tout autrement, et parfois même d'une façon contraire ». C'est pourquoi « les relations fréquentes entre les évêques sont d'une grande utilité ». C'est pourquoi, notamment, « les réunions communes qui ont lieu déjà presque partout sont très utiles, de même que les Conciles provinciaux et pléniers ». (42)

Il y a surtout « les relations vivantes et fréquentes avec le Siège apostolique, l'habitude de se tourner vers le Saint-Siège en ce qui concerne non seulement la foi, mais aussi le gouvernement et la discipline ». D'ailleurs, il y a toujours eu des cas où les « Pontifes romains, sans avoir été interrogés, tranchèrent les différends ou évoquèrent à leur tribunal les questions *incertaines* ». Et le Pape conclut : « Cette union et ces relations de circonstances avec le Saint-Siège ne viennent pas d'une certaine volonté de tout réduire à l'unité, mais du droit divin et d'un élément propre à la constitution de l'Eglise du Christ. Et il n'en résulte pas de dommage, mais bien un avantage pour les évêques, à qui est confié le gouvernement des divers troupeaux particuliers » (43).

Concluons. Les travaux de spécialistes, tels ceux publiés par la revue *Irénikon*, ont l'avantage incontestable de permettre d'arriver à une plus grande précision théologique dans l'exposé de la doctrine. Puissent-ils empêcher que se propagent davantage des conceptions erronées sur la nature de l'épiscopat. Pour une part, d'ailleurs, ces erreurs trouvent leur meilleure réfutation dans l'enseignement de S. S. le Pape Pie XII, spécialement dans les deux grands discours au Corps épiscopal des 31 mai et 2 novembre 1954.

† A.-M. CHARUE,
évêque de Namur.

mystère de l'Eglise, dans *Initiation théologique*, t. IV, 1954, p. 349-350. La valeur de la déclaration des évêques allemands fut surtout rappelée par Dom E. BEAUDUIN, *L'unité de l'Eglise et le Concile du Vatican*, dans E. BEAUDUIN, A. CHAVASSE, P. MICHALON, M. VILLAIN, *Eglise et unité. Réflexions sur quelques aspects fondamentaux de l'unité chrétienne*, Lille, 1948, p. 18-96.

(42) S. S. PIE XII, *Discours aux évêques*, du 2 novembre 1954, *loc. cit.*, p. 675-676.

(43) S. S. PIE XII, *ibidem*, p. 676.

successivement à MM. Flandin, Bouisson (renversé le jour de sa présentation) et Laval. Et l'on en arrive à la Chambre « Front populaire ». Le maire de Lyon la présidera du 4 juin 1936 jusqu'à l'occupation. Au moment de la défaite de juin 1940, il s'oppose aux manœuvres de ceux qui envisagent la capitulation de nos troupes, puis multiplie les démarches en faveur des parlementaires embarqués sur le **Massilia** et, avec le président Jeanneney, s'élève contre le fait que les députés et les sénateurs, alors hors de la métropole, pourraient ne pas participer au débat sur l'octroi des pleins pouvoirs au maréchal Pétain... Mais dans le scrutin décisif, Edouard Herriot s'abstient volontairement.

Et c'est la sombre période de l'occupation. En 1942, le maire de Lyon proteste auprès du maréchal Pétain, qu'il accuse d'avoir violé les lois constitutionnelles, renvoie sa croix de la Légion d'honneur, est mis en résidence surveillée dans sa propriété de Bretel (Isère). Peu après, il est transféré à Evaux, dans la Creuse, où les Allemands viennent s'emparer de sa personne et de celle de sa femme. Il est alors transporté successivement à Vittel, à Nancy, puis à l'asile d'aliénés de Ville-Evrard. Mais le débarquement a eu lieu entre temps, et les Américains avancent. Herriot est donc renvoyé à Nancy où Pierre Laval, le 12 août 1944, va le chercher et, l'ayant ramené à Paris, lui propose de former avec lui un « Cabinet de transition ». Le maire de Lyon refuse, et les Allemands l'internent à Potsdam. C'est là qu'il sera délivré, avec sa femme, par les troupes russes, en avril 1945, puis rapatrié après être passé par Moscou, ville qu'il connaît, y ayant fait un voyage une vingtaine d'années auparavant. Le 22 mai, Herriot a son premier contact avec le général de Gaulle, lequel lui rend sa Légion d'honneur. M. Herriot rentre alors dans la vie politique : réélu maire de Lyon, puis député du Rhône, il combat vivement la Constitution. Enfin, en janvier 1947, succédant à M. Vincent Auriol, devenu président de la République, il retrouve son fauteuil présidentiel au Palais-Bourbon. Il l'abandonnera volontairement fin 1953 et, le 12 janvier suivant, l'Assemblée nationale le désignera à l'unanimité comme son président d'honneur.

On sait qu'également élu président à vie du parti radical, il n'en a pas moins démissionné, pour blâmer la désunion de ses amis.

Sur les problèmes européens, il convient de rappeler que M. Herriot — qui n'a jamais cessé de manifester son amitié aux Américains — fut l'un des principaux adversaires de la C. E. D., qu'il contribua largement à faire échouer. De même, il s'opposa avec force aux accords de Paris, mais, cette fois, ne parvint pas à empêcher leur ratification, qui a permis à l'Allemagne de retrouver sa souveraineté et de prendre place dans l'organisation atlantique.

Au sein dudit parti radical, où son principal rival avait été, avant guerre, M. Daladier, le maire de Lyon a, durant ces dernières années, joué un rôle important, aidant M. Mendès-France à devenir maître de « l'appareil » de direction.

En marge de sa longue carrière politique, Edouard Herriot a connu une brillante carrière littéraire. Conférencier de talent, écrivain d'une rare qualité, il a publié de nombreux ouvrages dont les plus connus sont : **Madame Récamier, La Russie nouvelle, Dans la forêt normande, Normale, La porte océane, Vie de Beethoven, Sanctuaires**, etc. A cela, ajoutons des **Souvenirs**.

Le 3 décembre 1946, par 24 voix contre 26 votants, il fut élu membre de l'Académie française, en remplacement d'Octave Aubry. Celui-ci étant décédé avant sa réception officielle, le nouvel académicien eut, le 27 juin 1947, à prononcer les éloges de son prédécesseur immédiat et aussi du cardinal Baudrillart, ancien normalien comme lui.

Il rendit, à cette occasion, un éloquent hommage au patriotisme du clergé français, laissant supposer l'abandon partiel de positions sectaires.

Le président Herriot, que le cardinal Gerlier était allé visiter le jour même de sa mort, recevra les honneurs de la sépulture religieuse.

— Le prix Antoine-de-Rivarol (100 000 francs), réservé à un écrivain de nationalité étrangère s'exprimant en langue française, est attribué au romancier libanais Vahé Katcha, pour son roman **Œil pour œil.**

— A leur tour, pour protester contre les modalités d'attribution de la prime de recherche, après les Facultés des sciences, les Facultés de droit et des lettres de Paris suspendent leurs cours pendant quarante-huit heures, suivies par la plupart des Facultés similaires de province.

— Reprise du travail aux chantiers navals de Dunkerque, fermés depuis le 22 mars.

— A Paris, salle Pleyel, réunion d'hommage à S. S. Pie XII, organisée pour la treizième fois par le mouvement « Pour l'Unité du monde par l'Eglise catholique », à l'occasion de l'anniversaire du Pape. D'éminents orateurs ont parlé en faveur d'un ordre international fondé sur Dieu. M. Wladimir d'Ormesson a terminé par un message adressé au Souverain Pontife pour affirmer la référence explicite au Créateur comme « base essentielle du droit public international ».

A l'étranger. — A Hambourg, mort du célèbre metteur en scène de cinéma, Max Ophüls. Né à Sarrebruck, en 1902, Ophüls avait opté pour la nationalité française, lors du plébiscite sarrois, et quitté l'Allemagne en 1932. Il devait y retourner en 1949, après une carrière à Paris, Rome et Hollywood. Ses films les plus connus : **Liebelei, Le roman de Werther, De Mayerling à Sarajevo, L'Exilé, Lettres d'une inconnue, La ronde, Madame de...**, et tout récemment le très discuté **Lola Montès.**

— A **Rome**, annonce de la démission de M. de Nicola, président de la Cour constitutionnelle italienne. M. de Nicola, âgé de 79 ans, a été le premier président de la République italienne.

MERCREDI 27. — Après les professeurs de Facultés, grève de vingt-quatre heures des étudiants pour appuyer leurs revendications et notamment celle sur l'allocation d'études.

— Clôturant le débat sur la politique générale du gouvernement, M. Guy Mollet pose, devant l'Assemblée nationale, la question de confiance. Vote dans la nuit du 28 mars.

— Mort, au Mans, à la clinique des religieuses Marianistes, de Mgr René Fontenelle.

Mgr Fontenelle était né à Maubeuge en 1894. Il fit la guerre de 1914 comme officier d'artillerie, avec un courage qui lui valut plusieurs décorations. Il était docteur en droit civil de l'Université de Lille et docteur en théologie de l'Université pontificale de l'**Angelicum.** Aussitôt après son ordination à Saint-Sulpice en 1924, il fut nommé professeur au Petit Séminaire de Solesmes (Cambrai), d'où Mgr Chollet l'envoya à la Procure de Saint-Sulpice, à Rome, pour y compléter ses études ecclésiastiques. Il devait devenir, en même temps que correspondant de **la Croix**, aux côtés de Mgr Vanneufville puis avec Mgr Glorieux, aumônier du Cénacle de Priscilla et postulateur de nombreuses causes de canonisation, cependant qu'il consacrait son énergique fidélité à se vouloir le témoin, et parfois l'avocat de la France chrétienne. Il fut membre, comme prélat assistant, de plusieurs légations pontificales, notamment à Lourdes et à Lisieux, avec le cardinal Pacelli, et à Alger avec le cardinal Verdier. Chanoine de Saint-Pierre et protonotaire apostolique depuis 1935, il fut successivement nommé ministe des chapelles papales, consulteur de la Congrégation du Concile et vice-président du Conseil supérieur général de la Propagation de la Foi.

En dehors de ses nombreux articles de **la Croix** il a publié plusieurs ouvrages : **Le cardinal Lépi-**

Sommaire

cier, légat du Pape au V[e] centenaire de la délivrance d'Orléans, Le petit catéchisme de l'Action catholique, La vie de Pie XI, Le petit catéchisme de l'Année sainte et **Sainte Pétronille et la France à Saint-Pierre de Rome.**

Il était officier de la Légion d'honneur et grand-croix du Saint-Sépulcre.

Nommé évêque titulaire de Theudalis le 3 avril 1955, il fut sacré dans la basilique de Saint-Pierre par son cardinal-archiprêtre, S. Em. le cardinal Tedeschini, le 5 juin 1955 ; il était évêque confirmand à la basilique.

A l'étranger. — S. Exc. Mgr Demann, évêque **d'Osnabruck**, meurt dans sa cathédrale pendant la cérémonie de son sacre. Mgr Demann, âgé de 56 ans, avait été nommé le 25 mai dernier. Souffrant d'une maladie de cœur, il n'avait pu prendre possession de son siège, et avait suivi un traitement pendant de longs mois. On l'avait cru rétabli.

— Devant la première Chambre du tribunal civil de la Seine, le parti radical « valoisien », tendance Mendès-France, gagne son procès contre le nouveau « parti radical-socialiste », tendance André Morice, qui devra changer de dénomination. On annonce que le bureau de ce dernier groupe est décidé à faire appel de cette sentence.

JEUDI 28. — Suivant le désir du président Herriot, un service religieux a lieu à l'hôpital Sainte-Eugénie de Saint-Genès-Laval, sous la présidence du cardinal Gerlier qui donne l'absoute, en présence de la famille et de quelques personnalités. Le corps est ensuite transféré à l'Hôtel de Ville de Lyon.

— Annonce de la mort, à l'âge de 84 ans, du D[r] Joseph Pfieger, ancien sénateur du Haut-Rhin et maire de Turkheim.

— Le général français Jussieu-Pontcarral est mis à la disposition du S. H. A. P. E. pour être adjoint au général allemand Speidel, commandant des forces terrestres Centre-Europe.

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce la nomination comme évêque de **Cariati (Italie)** de Mgr Orazio Semeraro, vicaire général de Brindisi et Ostuni.

— La **Grande-Bretagne** décide de libérer l'archevêque Makarios, chef de l'Etnarchie cypriote, mais le prélat ne pourra retourner à Chypre.

— En **Inde**, à la suite des élections parlementaires, M. Nehru dispose d'une majorité accrue.

VENDREDI 29. — A 2 heures du matin, l'Assemblée nationale vote la confiance à M. Guy Mollet, par 221 voix contre 188 et 111 abstentions.

— Mort, à Paris, à l'âge de 61 ans, du professeur Charles Sannié, directeur du service d'identité judiciaire à la préfecture de police.

— A propos des obsèques religieuses du président Edouard Herriot, **le Figaro** publie cette déclaration faite par le cardinal Gerlier à un collaborateur de ce journal, qui signe G. V. :

« Dès mon retour à Lyon, j'ai téléphoné à l'hôpital pour prendre des nouvelles de M. Edouard Herriot, que je connais depuis vingt ans. Lundi dernier, à 11 heures, parfaitement lucide, le président a bien voulu me recevoir dans sa chambre. Mme Herriot a assisté à tout l'entretien.

Connaissant ses dispositions — une grande évolution s'était produite chez lui depuis quelque temps, — je lui posai la question :

— Accepteriez-vous des obsèques religieuses ?

— Oui ! me répondit-il.

Notre conversation a abordé d'autres sujets. Mais, ne me tenant pas pour satisfait, j'ai renouvelé ma question précise. Il me répondit une seconde fois par l'affirmative.

Il acquiesça également à d'autres questions qui doivent rester secrètes. Le lendemain, je n'aurais pas pu faire cela...

L'Eglise n'a pas à triompher. Elle se réjouit simplement. »

Répondant à une interrogation du journaliste, le cardinal a affirmé encore :

— Si les obsèques civiles étaient suivies d'une incinération, j'élèverais une vive protestation, car il s'agirait d'un sacrilège...

— Mort, à Paris, du marquis André d'Ormesson, frère aîné du comte Wladimir d'Ormesson. Né en 1877, il embrassa la carrière diplomatique. Ministre de France à Bucarest, en 1933, puis ambassadeur de France à Rio-de-Janeiro, en 1936 ; il était à la retraite depuis 1939.

— Enlevé, le 20 octobre dernier, dans le Sud marocain, le lieutenant Perrin, officier des affaires indigènes, est libéré et remis aux autorités françaises à Rabat.

La Documentation Catholique

ABONNEMENTS France et Union française : 1 an : **1 200 frs** - 6 mois : **650 frs**
Etranger : 1 an : **1 275 frs**

PRIX DU NUMÉRO : 60 frs pour l'année en cours, par 5 ex. net : **45 frs** plus le port. Numéros des années précédentes : **80 frs** l'exemplaire.

IMPRIMERIE : MAISON de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris 8[e] - C. c. p. Paris 1668
Tél. : BAL. 73-05 — Le Directeur : J. MATHERON